

IRES."FORUM" 2017

**Actes des rencontres
organisées par l'IRES**



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Les questions nationales | 5 |
| Les développements récents de la question du Sahara marocain | 7 |
| La transformation numérique et la maturité des entreprises et des administrations marocaines | 10 |
| Les options stratégiques du Royaume en Afrique | 13 |
| Le retour du Maroc à l'Union africaine | 15 |
| Le positionnement des acteurs économiques marocains en Afrique | 17 |
| Quelles stratégies innovantes pour relever les défis du développement de l'Afrique ? | 21 |
| L'adhésion du Maroc à la CEDEAO : enjeux, défis et perspectives | 24 |
| Les relations extérieures du Maroc | 27 |
| Les relations entre le Maroc et l'Italie | 29 |
| Les relations entre le Maroc et le Royaume-Uni à l'aune du <i>Brexit</i> | 32 |
| Les relations entre le Maroc et l'Inde | 35 |
| La situation géopolitique dans la région du Golfe et la position du Maroc | 38 |
| Rencontre avec une délégation tchèque de haut niveau | 41 |
| Le partenariat maroco-coréen et la coopération tripartite pour le développement de l'Afrique | 44 |
| Les perspectives des relations du Maroc avec l'Indonésie | 45 |
| Les relations entre le Maroc et le Brésil | 47 |
| La troisième édition de l'étude sur la perception de l'image du Maroc à l'international | 50 |
| Les stratégies de réponse aux méta-enjeux du monde de demain | 53 |
| La seconde édition du Panel International de Prospectivistes | 55 |
| La présentation d'ouvrages | 59 |
| La Chine et nous : répondre au second dépassement | 61 |
| D'une société de rente à une société de mérite : rêvons le meilleur pour le Maroc | 63 |



Les questions nationales



Les développements récents de la question du Sahara marocain

10 mars 2017

L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a organisé, le 10 mars 2017, une table ronde qui a été consacrée à l'examen des évolutions récentes de la question du Sahara marocain et à la mise en exergue des enjeux et des défis y afférents. Les discussions ont porté sur l'identification de quelques leviers d'action, à même de permettre au Maroc de conforter ses droits légitimes dans ses provinces du Sud, en termes de politique intérieure et extérieure.

De nouvelles donnes du contexte régional et international dont les incidences soulèvent autant d'opportunités que de défis pour le Maroc

Le Maroc évolue dans un contexte régional et international marqué par d'importantes incertitudes. Les développements géopolitiques et sécuritaires dans le voisinage et en Europe, les changements survenus à la tête de l'administration américaine et l'élection d'un nouveau Secrétaire Général de l'ONU constituent autant de facteurs qui ne seraient pas sans influence sur le dossier du Sahara marocain.

Face aux évolutions erratiques de son contexte extérieur, le Royaume a fait preuve d'un comportement résilient qui consacre ses choix de pays fiable et responsable, résolument tourné vers la démocratie, le progrès économique et la paix.

La décision stratégique du Maroc de rejoindre l'Union africaine et les nouveaux rapports de partenariat que le Royaume a scellés avec plusieurs pays du continent africain confortent son positionnement géostratégique et renforcent, par ricochet, ses capacités à mieux faire valoir ses intérêts prioritaires, au premier rang desquels figure la question de l'intégrité territoriale.

Le particularisme du Maroc en tant que pays stable et tourné vers l'avenir est un fait largement reconnu à l'échelle internationale. La marche résolue du Royaume sur la voie de la démocratie participative devrait lui permettre de préserver une longueur d'avance, à même de contribuer au parachèvement de son statut de *soft power*.

Cette voie constituerait un gage de crédibilité pour le Maroc auprès de la communauté internationale et renforce son positionnement en tant que courroie de transmission des valeurs de démocratie et de progrès économique.

Pour ce qui est du contexte extérieur du Maroc, quelques évolutions méritent d'être soulignées :

- Une conjoncture difficile, posant d'importantes incertitudes sur l'avenir de l'Algérie sur le plan politique, économique et social.
- Des enjeux sécuritaires de taille, alimentés par la persistance de la menace terroriste dans la région du Sahel. Celle-ci continue de représenter une menace sécuritaire pour la stabilité mondiale. L'effondrement progressif de l'organisation Daesh en Irak et en Syrie et la situation de chaos que vit la Libye font du Sahel l'espace d'attraction par excellence des combattants terroristes fuyant les zones de conflit au Moyen-Orient.
- L'avènement d'un nouveau Secrétaire Général des Nations-Unies : les relations du Maroc avec l'ONU avaient traversé auparavant des moments difficiles, en raison du manque de neutralité de l'ex-Secrétaire Général de cette organisation internationale. Le nouveau Secrétaire Général, qui connaît le dossier du Sahara marocain, de par son passage au Haut-Commissariat aux Réfugiés, pourrait au moins relancer la question du recensement des populations dans les camps de Tindouf.

Des leviers stratégiques à déployer en vue de conforter davantage les droits légitimes du Maroc dans ses provinces sahariennes

Tenant compte de l'évolution du contexte extérieur et des défis y afférents, le Maroc gagnerait à poursuivre son action diplomatique offensive et à en améliorer substantiellement la teneur pour en maximiser les retombées sur ses intérêts prioritaires et démanteler, par voie de conséquence, les manœuvres des adversaires de l'intégrité territoriale et les thèses surannées qu'ils véhiculent.

A cet effet, quelques leviers d'action ont été identifiés dont notamment :

- l'accélération de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud : les projets d'envergure lancés par le Royaume dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement de ses provinces du Sud constituent le meilleur rempart contre les velléités séparatistes et un signal fort à l'adresse de la communauté internationale sur l'engagement ferme du Maroc en faveur du développement de cette partie intégrante de son territoire national, loin de la surenchère politique,
- l'impératif de déployer une politique de communication offensive dénonçant les violations que subissent les populations séquestrées dans les camps du "polisario" : hormis quelques actions sporadiques, les camps de Tindouf continuent d'échapper à la vigilance des médias et des acteurs de la société civile internationale, particulièrement ceux réputés pour leur neutralité. Le Royaume devrait exiger de l'institution onusienne de procéder à un recensement des populations, sous supervision du Haut-Commissariat aux Réfugiés et de leur conférer le droit à la mobilité et à l'expression de leur volonté, en dehors des pressions qui leur sont imposées,

- l'action du Maroc sur le terrain milite clairement en faveur de son approche développementaliste. Cette réalité mérite d'être communiquée activement, tout en dévoilant le comportement mafieux des dirigeants du "polisario", surtout pour ce qui est du détournement des aides humanitaires. De plus, l'approche inclusive des acteurs dans la gouvernance des affaires locales devrait être impulsée, davantage, tout en cristallisant les valeurs de la transparence et de la reddition des comptes,
- l'importance de recourir à une diplomatie proactive et multi-acteurs : les régions au sein desquelles s'opère la propagande du "polisario" sont à l'évidence celles où la présence marocaine n'est pas assez visible. L'action du Maroc en Afrique a été marquée par un changement de paradigme qui consiste à combattre les séparatistes dans leur propre fief. La diplomatie marocaine devrait s'appuyer davantage sur la contribution des acteurs non gouvernementaux pour servir de relais auprès de leurs homologues étrangers.

La transformation numérique et la maturité des entreprises et des administrations marocaines

15 juin 2017

L'IRES a organisé, le 15 juin 2017, un séminaire consacré à la discussion des conclusions préliminaires de l'étude intitulée "Transformation numérique et maturité des entreprises et des administrations marocaines".

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur les principales tendances qui se profilent en matière de digitalisation à l'échelle mondiale et les incidences qui en découlent sur le Maroc. D'autres aspects ont été abordés, notamment, le degré de préparation des entreprises et des administrations marocaines à l'ère digitale ainsi que les leviers nécessaires pour accélérer la transformation numérique au Maroc, en termes de mobilisation des compétences humaines nécessaires, d'amélioration de l'efficacité du cadre réglementaire et institutionnel portant sur le digital, au même titre que l'usage de la stratégie numérique en tant que pilier central de la compétitivité globale du Royaume.

Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude

Conscient de l'impact profond de la transformation digitale, l'IRES a consacré tout un chapitre à la révolution digitale dans son rapport stratégique de 2015, intitulé: "Panorama du Maroc dans le monde : les transitions majeures".

L'intérêt porté par l'IRES à ce thème s'est renforcé suite à la tenue de la première édition du Panel International de Prospectivistes, organisé par l'Institut en juillet 2016. Ce panel avait clairement mis en relief que la digitalisation est l'une des tendances lourdes qui impacterait, à l'horizon 2030, autant la compétitivité des économies, en contribuant à redéfinir les règles concurrentielles, que les rapports sociaux, en conduisant à une transformation profonde des conditions du vivre-ensemble. Au même titre que les pays émergents, le Maroc est concerné par les défis soulevés par la transition digitale.

L'étude a été menée selon une approche globale et orientée vers le futur. Elle s'est basée sur une enquête menée auprès d'un échantillon d'entreprises, d'administrations et d'associations professionnelles et enrichie des entretiens conduits auprès de quelques décideurs relevant du secteur public et privé.

A titre de récapitulatif, l'étude a pour objectifs :

- de mettre en exergue les principales tendances qui se profilent en matière de digitalisation à l'échelle mondiale et d'en cerner les enjeux multidimensionnels pour le Maroc, en termes d'opportunités à saisir, de risques à éviter et de ruptures à anticiper,

- d'évaluer, sur la base d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises et d'administrations publiques, le degré de préparation du Maroc à la transition numérique, en termes d'atouts à mobiliser, d'insuffisances à combler et de synergies à développer entre les acteurs publics et privés concernés,
- de proposer des leviers d'actions de politiques publiques, à même de permettre au Maroc d'accélérer sa transition digitale en vue d'en faire un pilier de son émergence économique et un axe central de sa modernisation d'ensemble.

Principaux résultats de l'étude

L'étude a mis en exergue les principales tendances apportées par la transformation numérique, notamment l'intelligence artificielle et la robotique, l'internet des objets, le *big data* et le *cloud*, la technologie *block-chain*... Ces facteurs de transformation numérique ont engendré cinq enjeux transversaux, à savoir :

- la gouvernance et la transformation des usages,
- les données, les plateformes et les politiques publiques,
- l'intelligence artificielle, la robotique et ses impacts sur les emplois,
- l'ubiquité du risque numérique,
- la maîtrise de défis technologiques et organisationnels (*blockchains*, plateformes) et le développement de compétences autonomes.

L'analyse faite sur la base des données permettant de déterminer le degré de préparation numérique du Maroc montre le fort développement de l'usage du numérique et le taux relativement élevé de l'équipement informatique, particulièrement dans les grandes entreprises. La comparaison par rapport à un benchmark international comprenant des pays développés et ceux émergents ou en développement a permis de faire ressortir les conclusions suivantes :

- Un bon positionnement du Maroc au niveau des services en ligne et de l'e-participation.
- Des performances encourageantes du Maroc au niveau de l'exportation de services (*offshoring*, monétique).
- Des insuffisances du Maroc relevées au niveau de l'infrastructure numérique et du capital humain.

En somme, le Maroc dispose d'un positionnement de type "en transition" et son rapprochement de certains pays du benchmark permet de tracer l'évolution future de la trajectoire du pays, moyennant des politiques publiques efficaces, axées sur l'innovation, l'inclusion numérique, la souveraineté numérique et le *soft power* pour lui permettre de rehausser, à brève échéance, son positionnement.

Conclusion du débat

Les principaux points soulevés lors du débat sont récapitulés ci-après :

- Le Maroc gagnerait à tirer les leçons de son expérience positive dans certains secteurs innovants au niveau de la transformation numérique, notamment, la finance et les télécommunications et ce, en vue d'appuyer la transformation numérique des secteurs restants.
- La formation des compétences dans le domaine du numérique revêt une importance de premier ordre. Dans ce cadre, l'adoption de l'approche des universités entrepreneuriales apparaît nécessaire pour associer l'innovation à la recherche et développer un écosystème adéquat, à même de contribuer au développement numérique du Maroc.
- Après l'expérience de Maroc numérique 2013, la stratégie Maroc digital 2020 et l'Agence du développement numérique constituent les initiatives attendues en vue de mettre en place un cadre réglementaire, permettant l'institutionnalisation de la transformation numérique. Il s'avère essentiel d'attribuer à cette agence les prérogatives nécessaires pour assurer son rôle d'arbitrage ainsi que les fonds pour accompagner les projets de numérisation au sein des ministères.
- Dans la perspective de renforcer l'ancrage du Maroc au numérique, il est opportun d'encourager le développement des services digitaux de l'enseignement, de la justice et de la santé.
- La mutualisation des expériences et des travaux d'étude et de recherche, effectués par des acteurs publics ou privés sur la question du développement du numérique au Maroc pourrait être d'une grande valeur ajoutée. C'est le cas, en l'occurrence, des travaux réalisés par le Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique, à savoir l'étude portant sur "l'évaluation des services publics en ligne" et la feuille de route pour la mutualisation des services publics les plus demandés et relatifs à la gestion interne des administrations.
- L'accélération de la transformation numérique des administrations pourrait renforcer davantage la relation administrations-PME, en créant de nouvelles opportunités pour les PME, à titre d'exemple, les services des enchères inversées et la soumission électronique.
- Même si le Maroc est en avance au niveau des services en ligne, il conviendrait de remédier aux problèmes relatifs à la continuité des services et de favoriser leur gratuité afin d'encourager davantage leurs usages par le citoyen.

Les options stratégiques du Royaume en Afrique



Le retour du Maroc à l'Union africaine

20 février 2017

L'IRES a organisé le 20 février 2017 une rencontre consacrée à l'examen des opportunités et des défis liés au retour du Maroc à l'Union africaine. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du rapport stratégique 2018 de l'IRES, s'est attelée à l'examen des opportunités et des défis liés au retour du Maroc à sa famille institutionnelle africaine et à l'esquisse de pistes de réflexion au sujet des actions de politique étrangère susceptibles d'être envisagées pour les étapes ultérieures.

Le retour du Maroc à sa famille institutionnelle africaine : une décision stratégique qui s'inscrit pleinement dans le droit et la légitimité

Le retour du Royaume à l'enceinte africaine recèle des opportunités indéniables qui se situent au moins à trois niveaux :

- Sur le plan politique et diplomatique, ce retour est une consécration de la diplomatie marocaine, sous l'impulsion de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI. Il permettra au Maroc de s'adjuger une place agissante au sein des cercles de décision africaine et de contribuer plus efficacement à la défense des intérêts prioritaires du continent.
- Sur le plan économique, la réintégration de l'enceinte africaine ouvre une nouvelle ère dans les relations de coopération entre le Maroc et ses partenaires africains, en ce sens qu'il impliquera une présence élargie du Royaume aux autres régions du continent et une forte implication dans l'édification de la grande zone de libre-échange continentale.
- Sur le plan communicationnel, le retour du Maroc à l'Union africaine a été considéré en tant qu'évènement phare de l'actualité régionale et internationale. Il a été fortement salué et apprécié par la communauté africaine et par plusieurs acteurs internationaux de poids. L'image positive transmise, surtout dans les régions africaines où la présence du Maroc n'est pas suffisamment médiatisée, mérite d'être capitalisée.

Ce retour nécessite, à l'évidence, une mobilisation collective de tous les acteurs nationaux pour mener à bon port cette décision hautement stratégique.

Comment maximiser les dividendes stratégiques du retour du Maroc à l'Union africaine ?

Cinq actions prioritaires méritent d'être envisagées :

- La formalisation de la doctrine panafricaniste du Maroc, telle que prônée par Sa Majesté Le Roi : les Discours de Sa Majesté Le Roi à l'adresse de l'Union africaine structurent la vision panafricaniste du Royaume. Au vu de l'importance des accords conclus par le Maroc avec ses partenaires d'Afrique, le Maroc devrait réunir toutes les conditions nécessaires au bon fonctionnement de la mission permanente du Royaume auprès de l'Union africaine, en la dotant particulièrement de ressources humaines hautement qualifiées, disposant d'une expérience probante en matière de diplomatie multilatérale.
- Le renforcement de la connaissance des institutions africaines et de leurs mécanismes de fonctionnement : l'absence du Maroc de l'enceinte africaine depuis presque 33 ans a généré un déficit plus ou moins important en termes de connaissance des institutions africaines. Comblé ce déficit à brève échéance s'avère une nécessité impérieuse. La mise en place d'une "task force" composée de juristes, d'économistes et d'experts des questions sécuritaires et de développement devrait être érigée au rang des priorités.
- L'élaboration d'une feuille de route communicationnelle pour unifier le discours marocain en direction de l'Afrique : les nouvelles perspectives qui accompagnent le retour du Maroc à l'Union africaine mettent à l'ordre du jour l'importance de la communication stratégique pour guider et encadrer les différentes actions du Royaume en direction des partenaires africains et véhiculer un message unifié, en s'inspirant des Hautes Orientations Royales, selon lesquelles la contribution du Maroc est mue par la volonté d'asseoir les bases d'un leadership de l'Afrique sur l'échiquier international.
- Le soutien ferme aux candidatures marocaines au sein des organes de l'Union africaine : la concrétisation des objectifs de la nouvelle stratégie africaine du Maroc rendrait nécessaire de mettre en place une politique de promotion et de soutien des candidatures marocaines aux postes de responsabilité au sein des organes de l'Union africaine.
- L'élargissement des perspectives de l'ancrage sous-régional du Maroc : l'appartenance à des communautés régionales est l'un des canaux importants par lesquels transitent les rapports d'un pays membre avec l'Union africaine. Le blocage de l'Union du Maghreb Arabe constitue un handicap pour le Maroc et le prive d'une plateforme sous-régionale crédible et agissante. Le Royaume pourrait aussi s'appuyer sur la plateforme de coopération qu'il avait initiée en 2009, baptisée *Conférence des Etats africains riverains de l'Atlantique*, pour élargir le champ de la coopération à des domaines structurants et prioritaires, en mettant particulièrement l'accent sur l'axe sécurité-développement au sein de cette partie importante de l'Atlantique Sud.

Le positionnement des acteurs économiques marocains en Afrique

13 avril 2017

L'IRES a organisé, le 13 avril 2017, un séminaire dédié à l'examen de la réalité et des perspectives de renforcement du positionnement des acteurs économiques marocains en Afrique, à l'aune du retour du Maroc à l'Union africaine.

Cette rencontre a permis de passer en revue l'expérience de positionnement de ces acteurs, en termes d'atouts à capitaliser et de défis à relever et de mettre en perspective les grandes lignes de leurs stratégies de croissance, en tenant compte des opportunités que confère le retour du Maroc à sa famille institutionnelle africaine.

D'autres aspects ont été abordés, notamment, l'importance de formaliser, sur la base de la Vision Royale, la stratégie africaine du Maroc en vue d'en faire un référentiel permettant d'aiguiller l'action des acteurs nationaux, l'opportunité de promouvoir des approches collaboratives entre opérateurs marocains pour favoriser une offre-Maroc intégrée à destination de l'Afrique subsaharienne et la nécessité de renforcer la communication stratégique sur l'image du Maroc, au même titre que l'approfondissement de la connaissance des réalités africaines.

Les relations de coopération entre le Maroc et l'Afrique, à l'aune du retour du Maroc à l'Union africaine

Le retour du Royaume à l'Union africaine, entériné le 30 janvier 2017 lors du 28^{ème} Sommet annuel tenu à Addis Abeba, cristallise la vocation africaine du Maroc et consacre l'irréversibilité des options marocaines en faveur d'un ancrage stratégique en Afrique, basé sur des approches gagnant-gagnant et affranchi des ambivalences des agendas politiques étroits.

Ce retour est porteur de plusieurs opportunités d'ordre politique et diplomatique, mais aussi d'ordre économique. Il devrait donner une impulsion supplémentaire aux investissements des groupes marocains qui sont déjà très actifs en Afrique et favoriser le développement de l'offre exportable marocaine et sa diversification sectorielle et géographique au niveau des principales communautés économiques régionales.

La volonté du Maroc d'adhérer à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest s'inscrit d'ores et déjà dans cette perspective, en permettant au Maroc de s'insérer dans une dynamique d'intégration sous-régionale, vu le blocage persistant de l'Union du Maghreb Arabe, malgré l'appel du Maroc pour un nouvel ordre maghrébin, ouvert et affranchi des postures figées.

Le nouveau positionnement institutionnel du Maroc en Afrique requiert de nouveaux modes d'action des opérateurs économiques pour mieux saisir les opportunités qui se présentent et se prémunir, éventuellement, des risques inhérents aux marchés africains.

Si les grandes entreprises marocaines sont, dans l'ensemble, mieux loties pour relever les défis qui se profilent, les PME-PMI affichent encore des besoins importants en termes d'accompagnement et de renforcement des capacités pour réussir leurs opérations en Afrique. Ceci est d'autant critique que les marchés africains connaissent une concurrence internationale très vive, notamment, celle des firmes relevant des pays émergents qui s'appuient sur un système de promotion économique solide, leur permettant de mieux faire face aux pressions concurrentielles.

L'expérience de positionnement des opérateurs économiques marocains en Afrique : réalité et perspectives

Il y a une trentaine d'années, les groupes marocains étaient peu nombreux en Afrique et faiblement présents dans les secteurs à forte valeur ajoutée au sein du continent. Une inflexion majeure a été observée à partir des années 2000, à travers l'intérêt important accordé à l'Afrique dans les options économiques prioritaires du Maroc.

La forte impulsion donnée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à la diplomatie économique marocaine en Afrique a favorisé la recherche par les grandes entreprises de relais de croissance en Afrique. En effet, cette diplomatie a permis l'émergence de "champions régionaux" dont certains d'entre eux réalisent plus du tiers de leur chiffre d'affaires en Afrique. La référence à l'expérience de certains opérateurs marocains au titre de leur positionnement en Afrique permet de faire ressortir les traits caractéristiques suivants :

- Une présence marquée du secteur bancaire marocain en Afrique : la Banque Marocaine du Commerce Extérieur s'est installée en Afrique subsaharienne, à partir des années 1980, suite à la restructuration de la Banque de Développement du Mali. Elle est implantée dans 20 pays et couvre 4 des principales zones économiques du continent. Si les banques marocaines ont réussi à développer leur présence en Afrique, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles restent confrontées à des défis importants dont, notamment, les contraintes d'ordre réglementaire qui limitent l'attractivité des investissements étrangers en Afrique. Il en est de même pour les distorsions informationnelles qui rendent la gestion du risque difficile.
- Le secteur des télécommunications a ouvert la voie à l'entreprise marocaine en Afrique, très rapidement après la privatisation de l'opérateur Maroc Telecom qui réalise plus du quart de son chiffre d'affaires dans l'Afrique subsaharienne. Maroc Telecom considère l'Afrique comme un relais de croissance indispensable. L'ancrage africain du Maroc, l'établissement de liens organiques avec les pays africains et le développement des moyens de communication et de financement incitatif et d'un régime d'assurance approprié constituent les principales bases sur lesquelles peuvent s'édifier les relations économiques et financières.

- Royal Air Maroc est un opérateur très important du secteur aérien en Afrique subsaharienne. Cette compagnie se démarque, notamment, à travers le hub de Casablanca qui relie l'Afrique à l'Europe. Parmi les principales entraves rencontrées par la RAM figurent, en particulier, la mobilisation au niveau local de ressources humaines qualifiées pour cristalliser l'identité africaine ainsi que le coût encore élevé du fret aérien, ce qui entrave le ciblage de certains marchés enclavés en Afrique.
- Le Maroc jouit d'une image positive externe en Afrique, au niveau du secteur de l'ingénierie. A ce titre, le Conseil ingénierie et développement dispose de certains atouts, notamment, en termes de solutions adaptées au contexte local. En effet, le Royaume a développé une technologie propre en matière de construction des barrages et d'assainissement ; il propose des solutions sophistiquées et invite ses homologues africains à s'inspirer de son modèle dans ces domaines. Toutefois, des défis restent à relever, principalement, pour ce qui est du caractère concurrentiel du marché africain de l'ingénierie, les aléas politiques qui ralentissent les IDE en Afrique ainsi que les difficultés de favoriser l'expatriation des cadres et des experts marocains en Afrique.
- Dans le domaine de la prospection et de l'exploitation minière, Managem gère un portefeuille de ressources minérales diversifié, orienté pour l'essentiel vers les métaux précieux, les métaux de base, le cobalt et la fluorine. La société Managem est présente dans huit pays en Afrique depuis 1996. Elle a consolidé sa position en Haute Guinée par l'acquisition de 40% d'une mine d'or, située dans la préfecture de Mandiana, en marge du projet aurifère Tri-K.

S'agissant de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines, son intérêt pour la coopération Sud-Sud s'est renforcé suite à la signature de nouveaux accords en 2016 avec des opérateurs miniers en Mauritanie, au Mali, à Madagascar, en Ethiopie, au Nigéria et en Guinée Conakry.

Les actions à envisager par le Maroc en vue de raffermir son positionnement économique sur le continent

Parmi les pistes de réflexion de nature à contribuer au raffermissement du positionnement du Maroc en Afrique subsaharienne, il convient de citer les éléments ci-après :

- Le Maroc gagnerait à encourager les synergies entre ses entreprises pour optimiser l'efficacité globale de la présence marocaine en Afrique. Dans cette optique, le soutien de l'Etat devrait se matérialiser via la création d'un fonds consacré à la promotion et à la pérennisation des investissements marocains en Afrique.
- Le développement des relations du Maroc avec l'Afrique anglophone, qui abrite les locomotives de l'économie africaine, nécessite la maîtrise par les opérateurs économiques de la langue anglaise et des cadres réglementaires hérités des traditions anglo-saxonnes.

- Il est important d'accélérer la création d'une agence internationale marocaine de coopération technique pour renforcer le partenariat entre entreprises et d'intensifier les échanges techniques entre organisations professionnelles et entreprises publiques.
- Le développement des moyens directs de transport terrestre, maritime et aérien à destination des partenaires du Maroc est une condition nécessaire pour élargir les perspectives de commerce et d'investissement. Ces moyens de transport devraient être adaptés aux contraintes de chaque partenaire (pays enclavés, pays maritimes...) ainsi qu'aux caractéristiques des produits à transporter (produits périssables...). Enfin, il faudrait mettre en place des lignes directes avec les pays avec lesquels le Maroc a conclu ou compte conclure des accords commerciaux préférentiels. Une attention particulière devrait être accordée aux coûts logistiques pour réunir les bonnes conditions de compétitivité.
- Il serait intéressant de jeter les bases de partenariats spécifiques entre think tanks marocains et africains afin de partager les expériences respectives, de promouvoir des espaces de dialogue approfondi pour les experts et les décideurs politiques afin d'encourager le développement durable dans le continent ainsi qu'une coopération Sud-Sud accentuée.
- Le Maroc devrait renforcer la dimension culturelle de sa coopération avec l'Afrique. Des initiatives telles que la création de services culturels auprès des missions diplomatiques marocaines en Afrique sont à encourager. La diaspora marocaine devrait, également, œuvrer dans ce sens, en mettant à contribution son savoir-faire et sa connaissance de la culture locale, tout en encourageant la promotion économique du Maroc en Afrique.

Quelles stratégies innovantes pour relever les défis du développement de l'Afrique ?

15 mai 2017

Dans le cadre de l'élaboration de son rapport stratégique 2018, consacré au développement autonome de l'Afrique, l'IRES a organisé, le 15 mai 2017, une rencontre internationale qui a porté sur l'examen des défis structurels qui interpellent l'Afrique, au titre de son processus de développement économique, social et environnemental. D'autres questions importantes ont été abordées dont, notamment, le positionnement de l'Afrique sur la scène géopolitique et géoéconomique mondiale ainsi que les menaces sécuritaires qui affectent la stabilité de certains pays du continent.

Parallèlement à l'analyse de la situation de l'Afrique, des éléments de réflexion, en termes de stratégies innovantes et adaptées aux réalités africaines ont été développés dans la perspective de libérer le potentiel de l'Afrique, d'accélérer sa marche résolue vers le progrès et le développement et de la rendre maître de son destin.

Des progrès économiques encourageants de l'Afrique sur le sentier du développement, mais des défis importants à relever

Dans le domaine économique, l'Afrique enregistre des taux de croissance économique relativement soutenus, en moyenne de 4,5%, soit une performance supérieure à celle de l'économie mondiale qui a crû au taux moyen de 3% sur la même période. Les perspectives qui se profilent laissent apparaître une consolidation de la croissance du PIB en Afrique, traduisant globalement une amélioration de la capacité de résilience des économies africaines aux chocs exogènes. L'attractivité de l'Afrique aux investissements directs étrangers s'est améliorée graduellement. La dynamique des IDE en provenance des pays émergents explique, en grande partie, cette tendance haussière.

Malgré ces performances encourageantes, les économies africaines demeurent confrontées à des défis importants, liés, entre autres, à la diversification limitée du système productif, au faible niveau des dépenses consacrées à la R&D, d'à peine 0,5% du PIB en moyenne et l'insuffisance du degré d'intégration régionale, comparativement à l'Asie et à l'Amérique latine.

Par ailleurs, la prévalence de modèles de développement peu inclusifs menace considérablement le développement humain en Afrique. En effet, plus de 120 millions d'Africains en âge de travailler demeurent sans emploi et plus de 672 millions survivent avec moins de 2 dollars par jour. Le continent possède le taux de mortalité infantile et le taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde.

Des défis environnementaux accentués par le changement climatique

Sur le plan environnemental, l'Afrique est confrontée à des défis importants qui se manifestent principalement par la perte de forêts, la dégradation des écosystèmes, la migration des espèces et les forçages naturels et anthropiques. L'Afrique abrite 15% des forêts tropicales du monde, occupant le second rang après l'Amazonie. Mais, le continent africain subit la plus grande perte nette, avec 3,4 millions d'hectares de forêts détruites par an sur la période 2000-2010.

L'altération des équilibres environnementaux en Afrique est aggravée par l'accentuation des effets du changement climatique. Si le réchauffement de la terre atteint 2°C, les rendements des cultures de maïs, de millet et de sorgho pourraient diminuer, respectivement, de 5%, 10% et 15% à l'horizon 2050.

Un contexte géopolitique et sécuritaire en Afrique très complexe

L'environnement géopolitique de l'Afrique se caractérise par les traits majeurs suivants :

- La compétition féroce pour les ressources naturelles du continent, notamment, les hydrocarbures, les minerais et les terres.
- La montée des idéologies nationalistes qui reposent sur deux peurs profondes, à savoir la globalisation et le terrorisme.
- L'émergence d'une classe dominante d'individus, appelés "planétaires", travaillant dans les multinationales et les start-up, maîtrisant l'outil technologique et s'identifiant au modèle démocratique d'Outre Atlantique.
- Le déclin du multilatéralisme pour céder la place au minilatéralisme, dans un contexte où le rôle des Nations-Unies est réduit et les puissances économiques influencent les décisions de la communauté internationale.

Pour faire face à ces défis géopolitiques, l'Afrique est appelée à assumer sa pleine responsabilité pour l'amélioration de son présent et la construction de son avenir. Sur cette base, des mécanismes de concertation méritent d'être déployés en ayant recours à un processus délibératif. Ce dernier devrait aboutir à une large coalition entre les élites politiques, les technocrates et le peuple qui, chacun de son côté, a un rôle à jouer.

Sur un autre plan, l'Union africaine a un rôle stratégique à jouer pour servir la cause du continent. Il serait judicieux d'assurer un équilibre entre les différents organes de l'institution, en attribuant en particulier des compétences étendues à la Commission pour ce qui est de la gestion des questions supranationales.

En matière sécuritaire, le découpage colonial est reconnu comme l'un des principaux catalyseurs de la conflictualité en Afrique. Le facteur ethnique, tribal et confessionnel entre les communautés dans certains pays n'a pas été suffisamment pris en considération afin d'empêcher les déchirements.

Sur les 16 opérations de maintien de la paix des Nations-Unies dans le monde, 9 sont déployées en Afrique. Le bilan de ces interventions est contrasté. La MONUSCO au Congo a échoué dans sa mission de protection des populations civiles, de lutte contre la rébellion au Nord-Kivu et d'accompagnement de la transition démocratique. De même, la MINUSS au Soudan n'a pas réussi à mettre fin à la guerre fratricide qui mine le pays depuis son indépendance.

Les pays africains se trouvent, ainsi, confrontés à des défis sécuritaires de taille. Les fragilités institutionnelles et la défaillance du pouvoir central dans certains pays du continent africain ont contribué à créer un vide sécuritaire propice à la prolifération d'espaces de non droit, au développement de filières criminelles transnationales et à l'implantation de groupes extrémistes armés, notamment, dans la région du Sahel.

Principaux axes des débats

Les principaux axes des débats lors de cette rencontre sont déclinés comme suit :

- Le décollage de l'Afrique est intimement lié à sa production scientifique et à ses capacités d'innovation. Les visions stratégiques à développer en Afrique devraient faire des sciences, de la technologie et de l'innovation le pilier central pour propulser les économies du continent vers le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur à l'horizon 2030.
- La gouvernance des ressources naturelles en Afrique devrait être repensée dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire et selon une approche holistique. Les négociations des contrats avec les multinationales investissant en Afrique devraient prendre en considération les intérêts des populations locales, impliquant un principe de transparence et le respect du développement durable.
- L'insécurité pose un véritable problème pour la stabilité, la démocratie et l'unité de l'Etat dans l'espace sahélo-saharien. En l'absence d'une action régionale coordonnée et d'une approche globale en matière de lutte contre les multiples formes de terrorisme, aucun pays ne serait à l'abri des dangers à l'œuvre dans la zone du Sahel.
- Les pays africains sont appelés à gagner la bataille contre le terrorisme quel que soit le terrain d'attaque, y compris le cyberspace. Le renforcement de la gouvernance du système sécuritaire est un préalable incontournable pour atteindre cet objectif.
- L'autonomisation de l'Afrique devrait être une entreprise purement africaine, allant de la conception et du financement jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation. Rendre l'Afrique maître de son destin devrait constituer une ambition collective et un chantier continental auquel adhèrent les intellectuels africains de toutes les disciplines.

L'adhésion du Maroc à la CEDEAO : enjeux, défis et perspectives

23 octobre 2017

L'IRES a organisé, le 23 octobre 2017, un séminaire consacré à la discussion des conclusions préliminaires de l'étude intitulée "l'adhésion du Maroc à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest : enjeux, défis et perspectives".

Cette étude, qui a été menée selon une approche multidimensionnelle, a permis de cerner les enjeux et les défis liés à l'adhésion du Royaume à la CEDEAO, d'apprécier les impacts sur le plan politique, économique et sécuritaire qui pourraient en découler et de formuler quelques propositions pour réussir l'intégration du Maroc au sein de cette communauté.

Composée de 15 pays¹, la CEDEAO est une région stratégique, ouverte sur la façade atlantique. Elle est riche en ressources agricoles, minières et énergétiques, dispose d'un marché intérieur de 327 millions de consommateurs et enregistre un PIB avoisinant les 700 milliards de dollars. Il s'agit d'une région en voie d'intégration puisque depuis 2015, l'Union douanière est entrée en vigueur et un tarif extérieur commun a été adopté. Le passage au stade de l'Union économique et monétaire est prévu en principe pour 2020.

La CEDEAO a élaboré une stratégie régionale de sécurité et de paix. Une force armée régionale a été créée dans cet esprit. Mais malgré les efforts déployés, la CEDEAO n'a pas pu mettre fin à l'insécurité régionale, ce qui a laissé la porte ouverte aux interventions des puissances étrangères, soucieuses avant tout de défendre leurs intérêts stratégiques.

Les résultats préliminaires de l'étude

La politique africaine mise en œuvre par le Royaume du Maroc depuis le début des années 2000 a donné une impulsion aux relations avec les pays de la CEDEAO. Ces relations viennent de connaître, récemment, un second souffle avec les Visites Royales qui ont été couronnées par la signature de plusieurs accords et conventions, couvrant différents domaines.

Entre 2010 et 2015, les échanges commerciaux entre le Maroc et les pays de la CEDEAO sont passés de 5,8 à 9,1 milliards de dirhams. Cette croissance est le seul fait de l'expansion des exportations marocaines qui ont évolué, entre temps, de 3,9 à 8,3 milliards de dirhams. Par contre, les importations en provenance de la CEDEAO ont régressé de 2 milliards de dirhams en 2010 à 0,8 milliard de dirhams en 2015.

¹ Le Bénin, le Burkina-Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Sierra Leone et le Togo.

Ainsi, la balance commerciale s'est soldée pour le Maroc par un excédent de 7,5 milliards de dirhams en 2015. Les exportations marocaines vers la CEDEAO sont concentrées sur certains pays, notamment le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Nigéria et sur un nombre limité de produits. Elles ont représenté à peine 3.4% du montant global des exportations du Maroc durant la période 2010- 2015.

Les relations financières concernent, principalement, les opérations d'investissement du Maroc dans les pays de la CEDEAO (1,4 milliard de dirhams en 2015). Les investissements au Maroc des pays de la CEDEAO restent dérisoires.

L'adhésion du Maroc à la CEDEAO serait porteuse de multiples enjeux. Sur le plan stratégique, le Maroc serait partie prenante dans les réformes institutionnelles et normatives à mener au niveau de la CEDEAO et de l'Union africaine. Il deviendrait un acteur principal dans les processus d'intégration économique régionale et continentale devant conduire à la mise en place d'une Communauté Economique Africaine. Cette adhésion serait susceptible de renforcer la position du Maroc en tant que lien entre l'Afrique et les pays développés, notamment européens, d'élargir et d'approfondir les relations avec les pays du Sud.

Le Maroc aurait la possibilité de contribuer directement et efficacement à l'édification d'une stratégie collective de paix et de sécurité régionale, ce qui lui permettrait, en tant que pays limitrophe de l'espace sahélo-saharien, de se prémunir contre les pressions qui s'exercent sur son territoire national et sur ses intérêts stratégiques dans la région.

Sur le plan économique, l'adhésion du Maroc à la CEDEAO offrirait nécessairement de nouvelles opportunités à l'économie marocaine. Outre l'accès au marché régional de la CEDEAO, le Maroc pourrait compenser une partie de son déficit commercial avec l'Europe par le surplus dégagé à travers le commerce extérieur avec les pays de cette Communauté.

Les entreprises marocaines ne seraient plus défavorisées face à la concurrence des firmes européennes et asiatiques puisque la CEDEAO a conclu un accord de partenariat économique avec l'Union européenne et ne cesse de développer ses relations économiques avec les pays émergents.

L'adhésion du Maroc à la CEDEAO présenterait, cependant, des risques potentiels qu'il va falloir anticiper. Le premier risque est en rapport avec l'instabilité politique et sociale qui caractérise la région ouest-africaine et qui trouve son origine dans des facteurs exogènes, comme le réchauffement climatique et le phénomène du terrorisme et des facteurs endogènes, liés à la gouvernance qui domine dans la région.

Le second risque concerne l'acceptation du principe de la libre circulation des personnes, une des conditions pour accéder, normalement, au premier stade d'intégration à la CEDEAO. La libre circulation donnerait lieu, inéluctablement, à des flux importants de migrants sous les effets conjugués des facteurs externes et internes, précédemment signalés. Le Maroc attirerait, en effet, à la fois les migrants désireux de s'y installer et ceux en transit vers l'Europe.

Le troisième risque est d'ordre monétaire. Si la décision était maintenue, ce qui est improbable, le passage à la monnaie unique, à l'horizon 2020, pourrait engendrer une instabilité monétaire, d'autant que la région d'Afrique de l'Ouest est loin de constituer une zone monétaire optimale, du fait de l'hétérogénéité des économies concernées et de leur caractère extraverti.

L'adhésion du Maroc à la CEDEAO permettrait à cette communauté :

- d'accéder à une position stratégique exceptionnelle, s'étendant du Golfe de Guinée à la Méditerranée et s'ouvrant sur l'Europe et sur le Golfe arabe, compte tenu des relations privilégiées du Maroc avec ces régions du monde,
- d'acquérir un poids plus important sur le plan politique et économique, d'accroître son attractivité et de renforcer sa stabilité et sa sécurité,
- d'attirer les flux d'investissements marocains et de bénéficier des savoir-faire accumulés par le Maroc dans différents domaines : agriculture, infrastructures, énergie, industrie...
- de tirer profit de l'expérience du Maroc en matière de formation des compétences, de maîtrise du champ religieux, de sécurité...

Principales conclusions du débat

Les principaux points soulevés lors du débat se présentent comme suit :

- L'adhésion du Maroc à la CEDEAO devrait, selon les participants à cette rencontre, être graduelle puisqu'il s'agit d'un long processus qui mérite d'être mené dans d'excellentes conditions au profit du Royaume et des pays membres de cette communauté.
- Le Maroc devrait préparer soigneusement le processus de son adhésion à la CEDEAO, en tirant les enseignements des accords de libre-échange conclus par le passé avec les grandes puissances et en prenant en ligne de compte les projets en cours d'établissement d'une zone de libre-échange continentale en Afrique et celle à l'échelle du monde arabe.
- L'enjeu majeur de cette adhésion est de transformer les risques potentiels en opportunités. A titre d'exemple, les risques sécuritaires pourraient être l'occasion pour le Maroc d'apporter aux pays de la CEDEAO son expertise dans la lutte contre le terrorisme.
- En adhérant à la CEDEAO, le Maroc devrait repenser ses politiques publiques dans le domaine économique, commercial et financier et en matière d'énergie et de transports.
- La question de la monnaie unique devrait être abordée avec réalisme, pragmatisme et responsabilité de manière à bien préparer l'union monétaire sur un horizon raisonnable.

Les relations extérieures du Maroc



Les relations entre le Maroc et l'Italie

12 janvier 2017

Lors de cette rencontre organisée par l'IRES, l'accent a été mis sur les priorités de la politique étrangère italienne au niveau global et régional, particulièrement la Méditerranée, sur les spécificités des relations de partenariat entre le Maroc et l'Italie ainsi que sur les perspectives de leur renforcement dans les domaines et les espaces géographiques d'intérêt commun.

D'autres aspects ont été abordés, notamment, certaines problématiques à forte incidence sur le devenir de la Méditerranée dont la crise migratoire et la menace terroriste.

Les relations entre le Maroc et l'Italie : des progrès encourageants en matière de coopération bilatérale

Les relations entre le Maroc et l'Italie remontent à 1879, date de la première mission diplomatique marocaine envoyée par le Sultan Moulay Hassan 1^{er} auprès du Roi d'Italie, Victor Emmanuel II. Le premier ambassadeur italien au Maroc après l'Indépendance, a été nommé le 1^{er} octobre 1956.

Les visites de haut niveau effectuées de part et d'autres témoignent de l'intérêt accordé au développement des liens de coopération et de partenariat entre les deux pays. Il s'agit, particulièrement, du voyage historique effectué par Feu Sa Majesté Le Roi Mohammed V en 1957 en Italie, qui fut son premier déplacement à l'étranger après l'Indépendance. A l'occasion de la visite d'Etat effectuée par Feu Sa Majesté Le Roi Hassan II à Rome, le 25 novembre 1991, les deux pays ont signé un Traité d'Amitié et de Coopération, le premier entre l'Italie et un pays du Sud de la Méditerranée.

A l'heure actuelle, les relations de partenariat entre les deux pays comptent à leur actif plusieurs accords de coopération dans les domaines économique, social, culturel, sécuritaire et militaire. Elles sont enrichies d'une dimension euro-méditerranéenne déterminante.

Sur un autre registre, l'Italie est l'un des principaux pays d'accueil des Marocains du Monde. Les Marocains résidant dans ce pays représentent actuellement la première communauté étrangère hors-ressortissants de l'Union européenne.

Pourtant, les résultats atteints en termes de coopération économique, quoiqu'en progression encourageante, demeurent en deçà de leur potentiel. Les échanges commerciaux entre les deux pays sont caractérisés par un déficit chronique à la défaveur du Maroc, puisque le taux de couverture se situe à peine à 40%. En outre, les IDE effectués par les entreprises italiennes au Maroc demeurent insuffisants par rapport aux opportunités offertes dans le cadre des stratégies sectorielles à l'œuvre au Maroc.

Des gisements d'opportunités pour fructifier le partenariat entre les deux pays

Les relations entre le Maroc et l'Italie évoluent aujourd'hui dans un monde complexe, traversé par des mutations structurelles qui confrontent les deux pays à des défis importants, mais leur offrent des gisements d'opportunités à saisir moyennant une approche de partenariat renouvelée.

Les transformations sociopolitiques au Sud de la Méditerranée sont porteuses de grands espoirs, en matière d'ancrage aux valeurs de démocratie et de droits de l'Homme, mais, demeurent entachées d'incertitudes. Le Maroc et l'Italie peuvent apporter leur appui au processus de transition démocratique dans la région.

Aussi, les deux pays ont-ils intérêt à œuvrer en faveur de la dynamisation de la coopération à l'échelle euro-méditerranéenne à travers la concrétisation des ambitions de la nouvelle politique européenne de voisinage, pour faire de celle-ci un véritable vecteur de paix et de stabilité et un levier de diffusion de la prospérité au niveau de la région tout entière.

Dans le même sillage, l'élargissement du champ de la coopération bilatérale à des espaces d'intérêt commun, dont l'Afrique et la région MENA, pourrait insuffler un élan supplémentaire aux relations entre les deux pays et leur conférer un caractère hautement stratégique.

Principaux axes des débats

Les principaux axes des débats tenus lors de cette rencontre peuvent être déclinés comme suit :

- Les relations entre le Maroc et l'Italie sont des relations harmonieuses et sont caractérisées par le respect mutuel et la convergence des points de vue sur plusieurs questions d'intérêt commun. Cette qualité des relations bilatérales traduit autant les positions juste et équitables de l'Italie sur plusieurs questions que le comportement responsable et la clarté des choix du Maroc en matière de démocratie, des droits de l'Homme et de l'ouverture économique.
- Le phénomène de l'immigration clandestine est une problématique commune aux deux pays. Pour cela, le Maroc et l'Italie gagneraient à mutualiser leurs expériences respectives en la matière et à plaider conjointement en faveur d'une solution structurelle à cette question. L'Italie en tant que l'un des membres fondateurs de l'Union européenne, devrait être le porte-parole de cette question afin que l'Europe puisse davantage être audible à cette problématique et que le pourtour Sud Méditerranéen devienne stable et prospère.
- La position géostratégique du Maroc, en tant que porte d'entrée au marché africain, est un atout important qui pourrait attirer de nombreuses entreprises italiennes, désireuses de développer leurs activités en Afrique, pourvu que le Maroc déploie une stratégie d'attractivité proactive en direction du secteur privé italien. Dans cette perspective, il serait judicieux d'encourager des partenariats entre les agences et les chambres de commerce relevant des deux parties, tout en renforçant le rôle des missions diplomatiques de part et d'autre.

- En général, l'Italie perçoit positivement les migrants marocains qui sont la première communauté extra européenne en Italie. Du point de vue marocain, la politique italienne d'accueil des migrants est très louable étant donné qu'elle se démarque par son approche humanitaire et par l'accompagnement de l'intégration socio-économique des migrants.
- Quant à la dimension culturelle, les deux pays collaborent activement en matière de coopération universitaire et de promotion linguistique. L'établissement de centres culturels italiens dans plusieurs villes au Maroc est une nécessité. Par ailleurs, l'Italie apporte son appui en encadrant les projets initiés par certains migrants marocains revenus à leur pays.
- Dans le but de renforcer les liens bilatéraux, le Maroc et l'Italie gagneraient à intensifier leur coopération culturelle à travers des programmes d'échanges dans les domaines universitaire et artistique (théâtral et cinématographique). De même, les think tanks marocains et italiens sont appelés à établir des partenariats fructueux de part et d'autre.
- Il serait opportun d'approfondir la connaissance réciproque des deux pays, pour lutter contre les stéréotypes et transmettre une image positive, en s'appuyant sur les valeurs communes et l'héritage culturel et civilisationnel de la Méditerranée.

Les relations entre le Maroc et le Royaume-Uni à l'aune du *Brexit*

27 janvier et 21 avril 2017

Ce séminaire a été consacré à la discussion des conclusions préliminaires de l'étude intitulée "Les relations Maroc-Royaume Uni : réalité et perspectives de développement à l'aune du *Brexit*".

Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude

L'étude a été menée selon une approche multidimensionnelle et orientée vers le futur, en vue d'explorer le potentiel de développement des relations de coopération entre le Maroc et le Royaume-Uni, en tenant compte des nouvelles données de la politique européenne du Royaume-Uni et des priorités de sa politique étrangère au niveau global et par rapport à certaines régions spécifiques, en l'occurrence le Maghreb, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Elle a été enrichie des entretiens conduits auprès des acteurs marocains et britanniques concernés et des résultats de la séance de brainstorming du 27 janvier 2017, organisée par l'IRES sur le *Brexit*. Les principaux objectifs de l'étude sont présentés ci-après:

- Cerner l'état des lieux des relations entre le Maroc et le Royaume-Uni dans leur dimension politique, économique, culturelle et sécuritaire et analyser les forces et les insuffisances qui caractérisent ces relations.
- Examiner les impacts directs et indirects sur le Maroc de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et réfléchir aux leviers, à même de permettre au Maroc de développer ses relations avec le Royaume-Uni et de se prémunir contre les effets négatifs, susceptibles d'être générés par le *Brexit*.
- Faire des propositions afin de permettre au Maroc de mobiliser le potentiel de ses relations de coopération avec le Royaume-Uni. Outre la dimension bilatérale du partenariat, il est question d'explorer les espaces géographiques d'intérêt commun qui pourraient constituer les axes d'une coopération durable et mutuellement profitable aux deux parties.

Principaux résultats de l'étude

- Le *Brexit* s'inscrit dans un contexte mondial turbulent, marqué par des transformations géopolitiques et géoéconomiques complexes et difficile à cerner :
 - ✓ Le *Brexit* intervient à un moment où l'Union européenne vient à peine de sortir d'une crise économique aigue, qui avait fortement altéré les équilibres macroéconomiques de plusieurs pays européens, notamment, ceux du Sud de l'Europe.

- ✓ Ce phénomène s'opère, également, dans un contexte géopolitique particulier, caractérisé par une rivalité de puissance avec la Russie, qui a culminé suite à l'annexion de la Crimée et à l'ascension de l'influence russe en Méditerranée, en lien avec le dossier syrien.
- ✓ Le *Brexit* prend place dans un contexte où une nouvelle administration est arrivée au pouvoir aux Etats-Unis et dont les options stratégiques auront d'importantes conséquences sur plusieurs dossiers prioritaires pour l'Europe : avenir de l'OTAN, libre-échange global, relations Etats Unis- Russie...
- Le *Brexit* devrait permettre au Royaume-Uni d'édifier un nouveau schéma d'alliances et de partenariats sur la base de quelques critères préalablement définis, notamment, le poids dans le commerce extérieur et les investissements britannique ainsi que l'héritage historique et culturel commun. De tels critères offrent, de facto, la priorité aux pays anglo-saxons, à certaines puissances émergentes et aux pays relevant du Commonwealth et du Golfe.
- Même si le poids du Maroc dans les relations économiques extérieures du Royaume-Uni est limité, il n'en demeure pas moins vrai que le *Brexit* recèle autant d'opportunités économiques et géopolitiques à saisir que de menaces stratégiques à anticiper. Pour cela, le Maroc devrait se doter d'une vision anticipative à même d'asseoir le nouveau partenariat à établir avec le Royaume-Uni post- *Brexit* sur des leviers à forte teneur stratégique :
 - ✓ L'avenir de Gibraltar, dont le succès est redevable à l'accès au marché unique, pourrait être compromis à l'issue du *Brexit*, surtout si l'Espagne érigeait des obstacles à l'encontre de ce territoire. Dans ce cas, le Maroc serait la seule ouverture possible de cette colonie britannique.
 - ✓ La posture régionale que le Maroc est en train d'édifier, consacrée par son retour à l'Union africaine, permettrait d'élargir les perspectives de partenariat au-delà du cadre strictement bilatéral. Elle confère au Maroc le statut de hub régional au carrefour des marchés intercontinentaux et lui permet de s'adjuger une place agissante au sein de l'espace atlantique Sud, compte tenu de ses liens privilégiés avec les acteurs majeurs de la rive atlantique latino-américaine.
 - ✓ Le statut du Maroc en tant qu'acteur majeur de la coalition internationale en matière de lutte contre le terrorisme le prédispose à bénéficier d'une grande proximité avec le Royaume-Uni pour approfondir la coopération sécuritaire, qui est déjà à un niveau excellent.
 - ✓ Le rapprochement stratégique des pays du Conseil de Coopération du Golfe offre au Maroc la possibilité de figurer dans la matrice des intérêts prioritaires du Royaume-Uni. Il s'agit d'une opportunité de taille que le Maroc gagnerait à saisir pour renforcer son attractivité auprès des britanniques, surtout avec la présence croissante des fonds souverains des pays du Golfe au Maroc.

Quelques propositions pour développer le partenariat entre le Maroc et le Royaume-Uni

- Le Maroc devrait tenir compte du *Brexit* pour donner une impulsion forte à ses relations avec le Royaume-Uni sur le plan bilatéral et multilatéral. Il s'agit d'une étape charnière pour corriger les perceptions qui avaient prévalu depuis l'entente cordiale de 1904 et qui présentaient le Maroc en tant que chasse gardée de la France.
- Pour pouvoir saisir les opportunités qui se profilent, il appartient au Maroc d'établir un dialogue stratégique avec le Royaume-Uni. Ce dialogue est opportun pour tracer les contours des relations bilatérales futures dans un monde globalisé. Il devrait être mené de façon habile de telle sorte à ne pas gêner les partenaires traditionnels du Maroc au regard des sensibilités qui sont en jeu.
- Le Maroc devrait mettre à contribution les atouts compétitifs dont dispose son système financier. Ce dernier pourrait jouer le rôle de relais de la City, dans le cadre de la sous-traitance des opérations de montage financier, notamment, en Afrique et dans une certaine mesure dans la région MENA.
- Dans la même perspective, il est à noter la présence de plus en plus visible des cadres marocains au sein de la City et dont l'effectif pourrait être une opportunité pour accroître l'influence marocaine au sein des cercles de décision des grandes institutions financières, opérant dans la place financière de Londres.
- Le capital de stabilité et l'engagement ferme sur la voie de la transition démocratique et des droits de l'Homme confèrent pleinement au Maroc les vertus d'un partenaire crédible du Royaume-Uni, dans un voisinage à la fois instable et incertain. Une politique de communication active mérite, toutefois, d'être déployée par le Maroc pour véhiculer une image réelle sur les progrès accomplis et les perspectives prometteuses qui se profilent à l'horizon.
- L'élaboration d'un document stratégique fixant les attentes du Maroc eu égard au *Brexit* revêt une grande importance, en ce sens qu'il servirait de référentiel aux négociations avec la partie britannique pour un partenariat rénové et mutuellement bénéfique.

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur les progrès accomplis en matière de renforcement de la coopération entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun ainsi que sur les perspectives de son élargissement à des espaces géographiques prioritaires, notamment l'Afrique, particulièrement à l'aune du retour du Maroc à sa famille institutionnelle africaine. Les discussions ont porté, également, sur les spécificités du modèle de développement de l'Inde, les enjeux sécuritaires auxquels ce pays se trouve confronté et les défis géopolitiques et géoéconomiques qui interpellent son positionnement actuel et futur dans le système mondialisé.

D'autres aspects ont été abordés, tels que l'importance d'intensifier les échanges culturels et humains entre le Maroc et l'Inde et de promouvoir les liens entre les think tanks et les universités relevant des deux pays et ce, dans l'objectif d'asseoir le partenariat sur des bases solides et durables.

L'Inde : une puissance émergente à fort potentiel

Au sein des BRIC, l'Inde occupe une position particulière. Ses multiples atouts en font un des acteurs majeurs dans les affaires mondiales. Ce pays se caractérise par une taille démographique importante qui n'est comparable qu'à celle de la Chine. Il figure parmi les pays émergents dont la croissance économique a été la plus forte au cours des vingt dernières années.

Le dynamisme économique que connaît l'Inde aujourd'hui n'est plus l'œuvre uniquement de secteurs traditionnels, à l'instar du textile-habillement et de l'agriculture, mais concerne davantage le secteur de la construction automobile et particulièrement celui des nouvelles technologies. La présence de groupes indiens d'envergure mondiale, à l'instar de *Mittal Steel* et de *Tata*, en constitue la parfaite illustration.

Prenant appui sur son processus de rattrapage économique accéléré, l'Inde est pressentie, selon plusieurs exercices prospectifs (Banque mondiale, Goldman Sachs, CEPII...), à devenir la 3^{ème} puissance économique mondiale à l'horizon 2050. Son poids dans le PIB mondial devrait passer de 2% en 2008 à 5% en 2025 avant d'atteindre 12% à l'horizon 2050. L'Inde offre ainsi l'exemple type qui confirme la réalité du basculement de la richesse mondiale au profit des acteurs émergents.

Nonobstant ce scénario vertueux, le modèle de développement de l'Inde n'est pas exempt de défis. Outre les enjeux sécuritaires dictés par un voisinage peu stable, ce pays est confronté à des défis sociaux importants (niveau élevé de pauvreté, conjugué au creusement des inégalités sociales), à des défis économiques en termes de modernisation de ses infrastructures de base pour accompagner son dynamisme économique, ainsi qu'aux défis occasionnés par l'accentuation de sa dépendance énergétique.

La politique étrangère de l'Inde se caractérise par une pondération entre le comportement pragmatique et l'approche éthique, en plaidant en faveur du multilatéralisme comme enceinte de résolution des conflits et pour un ordre multipolaire comme cadre de définition des relations internationales.

L'Inde maintient une position équilibrée notamment pour ce qui est de certains dossiers critiques, tel que le conflit entre l'Iran et les pays du Golfe. D'ailleurs, la diplomatie indienne est très active dans les pays du Golfe pour des considérations autant économiques que politiques (sécurité des approvisionnements en pétrole, présence de la communauté indienne...).

Les relations Maroc-Inde : état des lieux et leviers de renforcement

Les relations diplomatiques entre le Maroc et l'Inde ont été établies en 1957. Elles se caractérisent globalement par leur évolution positive et la convergence des points de vue des deux pays au sein des instances multilatérales. Le cadre juridique régissant ces relations est marqué par sa richesse et couvre, principalement, les domaines économique, touristique, culturel et énergétique.

En outre, ces relations jouissent de l'intérêt porté par les Chefs d'Etat des deux pays en faveur de leur développement harmonieux, comme en témoignent les visites de haut niveau effectuées de part et d'autres.

La Visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à New Delhi en février 2001, a donné une forte impulsion aux relations bilatérales. De même, la dernière Visite Royale effectuée en octobre 2015, en marge de la participation du Maroc au sommet Inde-Afrique, a permis d'ouvrir des perspectives prometteuses en vue de promouvoir les relations maroco-indiennes au rang de partenariat stratégique.

Partenaire clé du Maroc, l'Inde est parmi les rares pays avec lesquels le Royaume enregistre un excédent commercial, en raison de l'importance des exportations marocaines d'acide phosphorique à destination de ce pays. En plus de la progression soutenue du commerce bilatéral, les relations entre les deux pays sont portées par une dynamique de l'investissement dans des activités, telles que la production de l'acide phosphorique, l'hôtellerie ou encore la construction automobile.

Malgré ces évolutions encourageantes, les relations économiques entre le Maroc et l'Inde n'ont pas encore atteint leur plein potentiel. Des domaines aussi prometteurs que l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les nouvelles technologies de l'information offrent de réelles opportunités à saisir en vue d'approfondir le partenariat bilatéral.

En plus de l'impulsion à donner aux échanges culturels et humains pour approfondir la connaissance mutuelle, la coopération entre le Maroc et l'Inde gagnerait à englober le renforcement des liens entre les think tanks relevant des deux pays et ce, à travers l'établissement de ponts entre experts et intellectuels pour réfléchir ensemble sur les questions stratégiques qui concernent l'avenir des deux pays.

Parallèlement à la dimension bilatérale, l'élargissement du champ de la coopération à des espaces d'intérêt commun comme l'Afrique, pourrait insuffler un élan supplémentaire aux relations de partenariat entre les deux pays et leur conférer un caractère hautement stratégique.

Le retour du Maroc à sa famille institutionnelle africaine, conjugué à l'envergure des projets de développement déployés par le Royaume dans plusieurs pays d'Afrique, ouvre de grandes perspectives en la matière, pourvu que les opérateurs des deux pays mutualisent leurs efforts et moyens à travers la création de joint-ventures profitables à toutes les parties prenantes.

Principales conclusions du débat

Le débat tenu lors de cette rencontre a permis de faire ressortir les conclusions suivantes :

- La nécessité de relever les relations bilatérales Maroc-Inde au rang du partenariat stratégique est justifiée à plus d'un titre. Le poids international de ce pays, qui est fondateur du mouvement des non-alignés et acteur clé dans le groupe des 77, est renforcé par son statut de puissance nucléaire et de membre actif au sein du G20.
- La politique étrangère de l'Inde est caractérisée par son équilibre, faisant de ce pays un promoteur de la paix et d'un ordre mondial équitable qui profite à l'ensemble des pays. A cet égard, la concertation entre le Maroc et l'Inde sur les questions stratégiques communes ne pourrait être que mutuellement bénéfique, notamment, en ce qui concerne la question nationale du Sahara marocain.
- La révolution agricole menée par l'Inde tire sa force de la politique poursuivie par ce pays vis-à-vis des entreprises étrangères. Celles-ci sont tenues, parallèlement à leurs activités commerciales, de disposer d'un fonds pour le développement des activités sociales au profit des populations locales.
- Sachant que les champs d'expertise de l'Inde sont très variés, la coopération avec ce pays devrait cibler en priorité des domaines tels que l'ingénierie, l'informatique, l'outsourcing, l'agriculture et le tourisme. Un renforcement de l'attractivité du Maroc aux investissements indiens serait à cet égard, un facteur d'appui important.

La situation géopolitique dans la région du Golfe et la position du Maroc

12 juillet 2017

Une rencontre a été organisée par l'IRES, le 12 juillet 2017, consacrée à l'examen des développements récents de la situation géopolitique dans la région du Golfe. Elle s'est attelée à l'identification des clés de compréhension de la crise du Golfe et à l'appréciation de ses incidences directes et indirectes sur le plan régional et international. La rencontre a abordé, également, le partenariat entre le Maroc et les pays du Conseil de Coopération du Golfe ainsi que le rôle que pourrait jouer le Royaume en matière de contribution à la résolution de cette crise.

Les clés de compréhension de la crise du Conseil de Coopération du Golfe

Les tensions diplomatiques entre le Qatar et ses voisins, particulièrement l'Arabie saoudite et les Emirats-arabes-unis, remontent loin dans l'histoire. Elles avaient surgi au début des années 1970 au sujet du tracé des frontières. Depuis, les relations entre le Qatar et ses voisins ont oscillé entre normalisation et différend politique transitoire, mais elles semblent gagner en hostilité, surtout suite aux bouleversements sociopolitiques liés au "printemps arabe".

Les principales phases de tension entre le Qatar et certains membres du Conseil de Coopération du Golfe sont présentées ci-après :

- En 2002, l'Arabie saoudite a retiré son ambassadeur du Qatar, en raison de l'attitude critique d'Al Jazeera à son égard. Les relations diplomatiques ont été rétablies en 2008, après avoir affirmé qu'Al Jazeera limiterait son ingérence dans les affaires internes de l'Arabie saoudite.
- En mars 2014, l'Arabie saoudite, le Bahreïn et les Emirats-arabes-unis ont retiré leurs ambassadeurs du Qatar, en raison du soutien à l'organisation des Frères Musulmans, accusée par les pays précités de mouvement terroriste.
- En 2015, la divergence des positions des pays du Conseil de Coopération du Golfe concernant la crise syrienne et libyenne et le schéma des alliances tissé par chacun de ces pays a alimenté un climat de méfiance et d'hostilité.

Le conflit entre le Qatar et les autres membres du Conseil de Coopération du Golfe a pris une tournure inédite, en juin 2017, avec la décision unilatérale de l'Arabie saoudite, des Emirats-arabes-unis, du Bahreïn et de l'Egypte de fermer leurs frontières terrestres et aériennes avec le Qatar et de rompre, en conséquence, les liens politiques et économiques.

Cette forme d'embargo est l'expression du refus catégorique de l'Arabie saoudite quant au comportement international du Qatar, lui reprochant d'avoir renié sa promesse de 2014 d'aligner étroitement sa politique étrangère sur celle des pays du Conseil de Coopération du Golfe et de s'être rapproché de l'Iran dont les ambitions régionales embarrassent, à bien des égards, l'Arabie saoudite. La rivalité entre ce dernier pays et l'Iran a gagné en intensité suite à la guerre au Yémen.

Les tentatives de médiation dont celles menées sous l'égide de l'Emir du Koweït ne semblent pas avoir été couronnées de succès, jusqu'à présent, ce qui dénote du gap important qui sépare les positions respectives des parties au conflit, mais, aussi, de la profondeur de la crise, eu égard à la complexité de la situation qui règne dans la région du Golfe arabe et à l'instabilité structurelle qui s'est aggravée à cause des interventions extérieures.

Quelles implications de la crise du Golfe sur le plan régional et international ?

La crise actuelle qui a affecté l'unité du Conseil de Coopération du Golfe pourrait avoir des conséquences sur les équilibres géopolitiques et géoéconomiques. L'ampleur de ses conséquences dépendrait, à l'évidence, de la durée de la crise et des effets induits par le jeu des acteurs extérieurs à la région.

En somme, plusieurs analyses concordantes ont montré que la crise actuelle n'est profitable à aucune partie. Ses coûts politiques, humains, économiques et sécuritaires seraient insoutenables si cette crise gagnait en intensité.

- Sur le plan politique et diplomatique, la crise actuelle risquerait de mettre à mal le projet d'intégration économique du Conseil de Coopération du Golfe, considéré comme la seule expérience réussie en la matière dans la région arabe. Les prises de position en faveur de l'une ou de l'autre partie affecteraient l'unité arabe qui est déjà dans un état fragile.
- Sur le plan humain, l'Arabie saoudite, les Emirats-arabes-unis et le Bahreïn ont demandé aux ressortissants qataris de quitter leurs territoires dans un délai de 14 jours. Cette crise a engendré un état de panique parmi les expatriés arabes, ce qui a amené le Qatar à prendre des mesures pour rassurer les résidents étrangers.
- En termes de coût économique, la crise a déjà affecté les places financières du Golfe et a suscité un surcoût pour les importations, surtout pour le Qatar. Elle pourrait engendrer, à l'avenir, une aversion des investisseurs au risque, en lien avec l'instabilité qui règne dans la région.
- En fragilisant le Conseil de Coopération du Golfe, la crise ne serait pas sans conséquences sur la reconfiguration géopolitique au niveau de la région. Certains acteurs, comme l'Iran et la Turquie pourraient profiter de cette situation pour renforcer leur influence dans la fixation de l'agenda sécuritaire du Moyen-Orient.

Les relations entre le Maroc et le Conseil de Coopération du Golfe : quelles perspectives à l'aune du contexte actuel ?

De par le caractère stratégique des relations le liant au Conseil de Coopération du Golfe, le Maroc a adopté un comportement de neutralité constructive. Le Royaume a apporté son aide humanitaire au Qatar, au lendemain de l'embargo et s'est proposé comme médiateur pour contribuer à la résolution de la crise entre le Qatar et les autres membres du Conseil de Coopération du Golfe.

Cette position, pragmatique et équitable, est conforme aux principes directeurs de la politique étrangère du Royaume. Le Maroc s'est, toujours, comporté avec circonspection et vigilance, en demeurant fidèle à sa doctrine de médiation positive. Tel est le cas lors du déclenchement des crises de nature interrégionale.

Par sa position, le Maroc veut éviter le risque de dommages collatéraux tant sur le plan géopolitique que sur le plan économique. En effet, le Maroc a fait de l'attractivité des capitaux du Golfe un axe central de sa stratégie de diversification des sources de financement des grands projets de développement qu'il mène.

Les relations entre le Maroc et les pays du Conseil de Coopération du Golfe évoluent dans le cadre d'un partenariat stratégique qui témoigne de leur solidité. Un sommet Maroc-Conseil de Coopération du Golfe au niveau des Chefs d'Etat a été instauré pour suivre de près ce partenariat et lui insuffler l'élan nécessaire à la concrétisation des ambitions convenues entre les deux parties.

Ce partenariat est régi par le plan d'action 2012-2017, conclu à Manama, qui a défini les domaines de coopération, les objectifs, les orientations générales et les moyens à mettre en œuvre. Il couvre les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, du transport, des télécommunications, des énergies renouvelables, du tourisme, de l'enseignement, de la recherche scientifique, des médias, de la jeunesse et des sports, en plus de la coopération judiciaire.

Outre le partenariat économique, les relations entre le Maroc et le Conseil de Coopération du Golfe englobent un agenda sécuritaire commun qui se matérialise à travers la participation du Royaume à l'action militaire au Yémen pour restaurer la légitimité du pouvoir dans ce pays.

En vue de permettre au Royaume d'anticiper les transformations qui se profilent à l'horizon, les participants à cette rencontre ont proposé à l'IRES de conduire une évaluation globale du partenariat, liant le Maroc aux pays du Conseil de Coopération du Golfe. Cette évaluation aura pour objectifs d'apprécier réellement les résultats, jusqu'à présent obtenus, de ce partenariat, de cerner les spécificités des relations du Royaume avec chacun des pays du Conseil de Coopération du Golfe et de mettre en exergue les opportunités et les risques afférents à la position marocaine par rapport au conflit de leadership au sein du Conseil de Coopération du Golfe.

Rencontre avec une délégation tchèque de haut niveau

20 septembre 2017

Une rencontre a été organisée le 20 septembre 2017 au siège de l'IRES avec une délégation du Comité des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité, du Sénat et du Parlement de la République tchèque.

Les discussions ont porté sur la question de la migration dans sa dimension politique, économique, sociale et sécuritaire ainsi que sur les politiques de migration mises en œuvre par le Royaume du Maroc et la République tchèque.

D'autres aspects ont été examinés, notamment, la politique africaine du Royaume et l'opportunité pour les deux pays de renforcer leur coopération dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité et les phénomènes de radicalisation.

Les relations bilatérales entre le Royaume du Maroc et la République tchèque

Le Maroc entretient depuis 1959 des relations politiques stables avec la République tchèque qui se caractérisent par la concordance des points de vue des deux pays sur plusieurs questions importantes.

Sur le plan politique, ces relations ont été marquées par des échanges et des visites de travail de haut niveau, notamment, celle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 21 mars 2016 à Prague.

Sur le plan commercial, il faut mentionner l'ouverture en 2013 d'une représentation économique tchèque à Casablanca, la signature en 2014 d'un accord bilatéral dans le domaine de la promotion touristique ainsi que la conclusion en 2015 d'un accord de coopération stratégique entre la Banque d'Exportation Tchèque (CEB) et Attijariwafa Bank.

Malgré la progression du volume des échanges entre les deux pays sur la période 2000-2016 de 18 à 253 millions de dollars, la République tchèque ne représente guère 0,4% du commerce extérieur du Maroc. Les échanges commerciaux entre les deux pays se caractérisent par un manque de diversification des produits et se concentrent principalement sur l'exportation de sardines du Maroc et l'importation des équipements des voitures de la République tchèque. Ces échanges pourraient couvrir d'autres domaines tels que l'agroalimentaire, la santé, l'aéronautique et l'industrie chimique.

Sur le plan touristique, l'établissement d'une connexion aérienne directe entre les deux pays permettrait d'augmenter le nombre de touristes tchèques au Maroc.

Sur le plan sécuritaire, depuis janvier 2015, un attaché militaire tchèque résidant à Paris se déplace souvent au Maroc pour coordonner avec les services sécuritaires marocains. Cependant, cette coopération reste très limitée et mérite d'être renforcée pour faire face aux diverses menaces transnationales.

Les questions d'intérêt commun

La gestion des questions liées à la migration, à la cybercriminalité ainsi qu'aux phénomènes de radicalisation figure en tête des préoccupations communes des deux pays. Elle nécessite des réponses multidimensionnelles et une mobilisation collective.

La réponse marocaine aux questions liées à la problématique migratoire

Le Maroc a toujours eu recours à une approche globale et intégrée pour gérer la migration. Il est l'un des rares pays africains à prôner une approche multidimensionnelle pour traiter cette problématique structurelle.

La politique de migration et d'asile, adoptée en 2013, est axée davantage sur le respect des droits fondamentaux des migrants. Elle s'est soldée par la régularisation de la situation de près de 25.000 immigrés en 2014, de sorte à leur garantir les mêmes droits que les citoyens marocains. Une seconde campagne de régularisation a été lancée en décembre 2016, conformément aux Hautes Orientations Royales et a permis, jusqu'à juin 2017, la régularisation de 22 000 migrants.

Après son adhésion à l'Union africaine, le Maroc a été chargé par cette institution d'établir une feuille de route pour gérer le dossier de la migration au sein du continent africain. A ce titre, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a soumis le 3 juillet 2017 à Addis-Abeba, une proposition de feuille de route incitant les pays membres de l'organisation à élaborer un agenda africain pour traiter cette question et ce, en se basant sur quatre axes :

- Mettre en place des politiques nationales pour gérer la migration illégale et lutter contre les trafics de tous genres.
- Favoriser la coordination sous régionale en matière de gestion de la migration illégale de sorte à renforcer l'efficacité des politiques nationales dédiées.
- Adopter une perspective continentale pour élaborer une stratégie commune de réponse.
- Evaluer les défis et les opportunités de la migration dans le cadre d'un partenariat international et développer une approche globale et coordonnée des divers processus de négociations.

Le Maroc a exprimé sa volonté d'adhérer à la CEDEAO. L'article 59 du Traité de cette communauté préconise le respect du principe de l'abolition des visas pour les citoyens des pays membres qui ont le droit d'entrée, de résidence et d'établissement ainsi que l'adoption du passeport et de la carte d'identité de la CEDEAO, de plus de la mise en œuvre des dispositions particulières à l'égard des migrants irréguliers (droits et conditions d'expulsion).

La politique migratoire en République tchèque

La politique migratoire de la République tchèque a évolué selon trois étapes depuis la séparation de ce pays avec la Slovaquie en 1993. Pays émetteur de migrants vers l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord dans les années 90, la République tchèque est devenue, jusqu'en 2003, une terre de transit des flux migratoires en provenance d'autres pays de l'Est, des Balkans et d'Asie vers les pays de l'Union européenne. Suite à son adhésion à l'Union européenne en 2004, la République tchèque est devenue une terre d'accueil. Le nombre de résidents étrangers en République tchèque est passé de moins de 1 % de la population active totale en 1993 à 4,1 % en 2014.

Suite à son adhésion à l'Union européenne en mai 2004, la République tchèque a adopté une politique migratoire s'alignant sur le droit européen. Mais, depuis la crise migratoire survenue en 2015 en Europe, ce pays œuvre au renforcement de la protection des frontières extérieures de l'Union européenne. Elle a soutenu la création de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes.

Dans le même sillage, la République tchèque s'est opposée à la mise en place du mécanisme permanent et obligatoire de relocalisation des réfugiés, en votant contre cette mesure au Conseil de l'Union européenne. Elle n'a accueilli en 2016 que 12 réfugiés relocalisés contre 2691 réfugiés prévus par l'Union européenne. La République tchèque a annoncé en juin 2017 la suspension de la mise en œuvre du programme de relocalisation. De ce fait, une procédure d'infraction a été ouverte à l'encontre de ce pays par la Commission européenne.

La lutte contre la cybercriminalité et les phénomènes de radicalisation

La cybercriminalité est un phénomène qui prend de l'ampleur dans le monde et qui constitue une menace pour la paix et la stabilité. Elle a, également, de lourdes conséquences dans les domaines politique, économique et social.

Conscients des risques et des menaces qui se profilent, les Etats sont appelés à faire évoluer les modes d'investigations afin de les adapter aux particularités du cyberspace, caractérisé par la volatilité des données et des preuves. Une série de mesures proactives ont été entreprises par le Maroc pour faire face à la cybercriminalité, mais des efforts restent à déployer pour mettre en place un dispositif de lutte plus efficace.

S'agissant de la politique marocaine en matière de lutte contre les phénomènes de radicalisation, le Maroc dispose d'une stratégie de prévention globale et multidimensionnelle. La restructuration du champ religieux occupe une place centrale à travers la mise en œuvre de multiples réformes ainsi que la promotion d'un discours prônant les vertus de la tolérance et du vivre ensemble harmonieux. Ce modèle est aujourd'hui prisé par plusieurs pays partenaires, notamment, en Afrique avec qui le Maroc a conclu des accords pour la formation des imams au rite Malékite.

Le partenariat maroco-coréen et la coopération tripartite pour le développement de l'Afrique

29 septembre 2017

L'IRES et the Korea Institute for International Economic Policy (KIEP) ont co-organisé, en partenariat avec l'Ambassade de la République de Corée au Maroc, le 29 septembre 2017, une rencontre sur les relations de coopération entre le Royaume du Maroc et la République de Corée et sur les perspectives de leur renforcement pour un développement de la coopération tripartite en Afrique.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part l'Ambassadeur de Corée au Maroc, les représentants du secteur public et privé ainsi que des experts marocains et coréens, a été marquée par la signature d'un mémorandum d'entente entre l'IRES et KIEP.

Les relations diplomatiques entre le Maroc et la Corée du Sud ont été officiellement établies en 1962. L'année 2017 a été l'occasion de célébrer le 55^{ème} anniversaire de ces relations, en mettant en exergue les liens unissant les deux pays et les valeurs communes, à savoir la démocratie, l'engagement dans des opérations de maintien de la paix et la contribution au règlement pacifique des conflits. Les relations entre le Maroc et la Corée sont généralement caractérisées par leur développement positif et ont été renforcées par la signature d'accords de coopération dans le domaine économique, touristique, technique, culturel et scientifique.

Les échanges commerciaux entre le Maroc et la Corée sont passés de 140 millions de dollars en 2000 à 540 millions de dollars en 2016. Mais malgré la hausse enregistrée, ils représentent seulement 0,9% du commerce global du Maroc.

Afin d'approfondir les relations économiques entre le Maroc et la Corée, il serait opportun de promouvoir la coopération dans le domaine des nouvelles technologies, de la construction navale et de la maintenance des navires. En outre, le Maroc gagnerait à s'inspirer de l'expérience industrielle de la Corée dans le secteur automobile ainsi que du modèle coréen de l'industrie 4.0.

Parallèlement à la dimension bilatérale, l'élargissement de la coopération à l'Afrique après le retour du Maroc à l'Union africaine pourrait donner une nouvelle dynamique aux relations de partenariat avec la Corée et leur conférer un caractère hautement stratégique.

La rencontre, organisée conjointement par l'IRES et KIEP s'est déroulée en deux sessions principales : la première session a porté sur l'expérience de la Corée en matière d'industrialisation et sur la stratégie de développement économique du Maroc. La deuxième session s'est focalisée sur le partenariat entre le Maroc et la Corée pour le développement de l'Afrique. Compte tenu de la richesse des interventions, l'IRES a opté pour la publication intégrale des actes de cette rencontre.

Les perspectives des relations du Maroc avec l'Indonésie

20 novembre 2017

Son Excellence Monsieur E.D. Syarief SYAMSURI, Ambassadeur d'Indonésie au Maroc a animé une conférence à l'IRES, le 20 novembre 2017. Lors de son intervention, il a fait l'état des lieux des relations entre le Maroc et l'Indonésie et mis l'accent sur les leviers stratégiques, permettant d'élargir les perspectives de la coopération entre les deux pays.

Etat des lieux des relations de coopération entre le Maroc et l'Indonésie

Les relations entre le Maroc et l'Indonésie remontent à la phase de préparation de la Conférence de Bandung en 1955, ayant constitué une source d'inspiration pour les pays africains et asiatiques, aspirant à l'indépendance. Les relations officielles ont été établies en 1960.

La visite du Premier Président de la République d'Indonésie SUKARNO au Royaume du Maroc en 1960 a donné une impulsion aux relations bilatérales. Depuis, les relations ont connu, sur le plan politique, une évolution positive et se caractérisent par la convergence des points de vue des deux pays, au sujet des grandes questions régionales et internationales. Le Maroc et l'Indonésie ont manifesté un soutien fort et continu à la question de leur intégrité territoriale respective.

Leurs relations sont régies par un cadre juridique diversifié qui englobe plusieurs accords de coopération dans le domaine diplomatique, économique, culturel, scientifique et technique.

Cependant, le niveau de coopération économique et commerciale, jusque-là atteint, demeure insuffisant. Quoiqu'en progression de 38 millions de dollars en 2000 à 215 millions de dollars en 2016, les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Indonésie restent faibles et ne dépassent guère 0,4% des échanges commerciaux globaux du Maroc.

Perspectives de renforcement des relations entre les deux pays

Le Maroc et l'Indonésie gagneraient à rehausser leurs relations bilatérales au rang de partenariat stratégique et à élargir ce dernier à des espaces géographiques d'intérêt commun, notamment, l'Afrique et l'Asie du Sud-Est. A ce propos, le Maroc a adhéré en 2016 au Traité d'amitié et de coopération de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Pour asseoir sur des bases solides le partenariat stratégique entre le Maroc et l'Indonésie, il faudrait prévoir les mécanismes institutionnels nécessaires.

Sur le plan économique, il faudrait saisir les opportunités de coopération qui existent dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, des énergies renouvelables et de l'économie verte, de façon générale. La mise en place de succursales bancaires marocaines en Indonésie et inversement pourrait contribuer au renforcement des relations économiques entre les deux pays. Il en est de même de la création de zones industrielles mixtes.

Le développement des échanges économiques entre le Maroc et l'Indonésie est tributaire de l'établissement de liaisons directes en matière de transport aérien et maritime. Dans le domaine des télécommunications, l'expérience de l'Indonésie, qui couvre plusieurs îles, pourrait profiter au Maroc.

La coopération en matière de tourisme revêt une importance particulière. Pour valoriser le potentiel existant, il serait judicieux, en plus du jumelage des villes, de promouvoir la coopération culturelle. L'organisation d'expositions culturelles pourrait favoriser le rapprochement entre les peuples et développer la connaissance que chaque pays a de l'autre. Par ailleurs, l'héritage islamique commun permettrait de donner une impulsion aux échanges culturels et humains entre les deux pays.

Le Maroc et l'Indonésie ont montré leur volonté de combattre le terrorisme et la radicalisation. Outre l'intensification de la coopération sécuritaire bilatérale, un rapprochement entre l'Institut Mohammed VI de formation des imams et le Centre de coopération pour l'application des lois de Jakarta pourrait contribuer à la diffusion d'un Islam tolérant et éclairé.

La coopération entre le Maroc et l'Indonésie devrait s'étendre aux think tanks en vue de réfléchir, ensemble, aux questions stratégiques qui interpellent l'avenir des deux pays.

Les relations entre le Maroc et le Brésil

29 novembre 2017

Une rencontre a été organisée le 29 novembre 2017 au sujet des relations entre le Maroc et le Brésil. Le but poursuivi est de s'interroger sur les leviers d'actions à déployer pour concrétiser le potentiel important de la coopération entre le Maroc et le Brésil et ce, dans le cadre de la politique de diversification des partenariats, menée par le Royaume.

Un éclairage a été également porté, au-delà des opportunités économiques offertes de part et d'autre, sur les éléments pertinents de l'expérience brésilienne dont pourrait s'inspirer le Royaume afin d'accélérer sa trajectoire de développement et de consolider son chemin vers l'émergence.

Des relations qui remontent loin dans le temps

Après l'Indépendance du Maroc, les relations diplomatiques avec la République du Brésil ont été établies en 1962. Historiquement, les relations entre les deux pays remontent au 19^{ème} siècle, sous le règne du Sultan Moulay Slimane (1792-1822). Le Maroc fut le premier pays au monde à reconnaître l'indépendance du Brésil et le premier en Afrique à établir, dès 1884, des relations diplomatiques avec ce pays. En 1890, un Consul brésilien a été nommé à Tanger. Autant dire l'importance et la profondeur du capital historique commun des deux nations.

Depuis la visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI au Brésil en 2004, il est noté une réelle volonté de part et d'autre de donner une impulsion aux relations bilatérales. Celles-ci sont caractérisées, aujourd'hui, par la convergence des points de vue des deux pays au sujet des questions régionales et internationales. Ces relations sont régies par un cadre juridique diversifié qui englobe de multiples accords de coopération dans le domaine diplomatique, économique, culturel, scientifique et technique.

Capitalisant sur leurs liens historiques et leurs valeurs communes, les deux pays ont manifesté un soutien fort et continu à la position au rôle de chaque pays dans les instances internationales.

La dimension géopolitique

Dotés d'une façade atlantique, le Maroc et le Brésil peuvent être considérés comme étant voisins géopolitiquement. La distance géographique ne saurait, a priori, constituer un obstacle à l'établissement, à un niveau stratégique, des relations entre ces deux pays. Ainsi, combien même la Chine et le Brésil sont loin géographiquement, le volume du commerce échangé entre eux est des plus élevés.

La doctrine géopolitique fondamentale à adopter serait celle d'un voisinage atlantique, faisant fi de la distance géographique. Or, le Maroc et le Brésil jouissent d'une relation décomplexée, les affinités culturelles étant multiples et solidement ancrées. Toutefois, cette relation n'a pas atteint son optimum, en dépit de l'existence de beaucoup de points de convergence entre les deux pays. Une interdépendance entre les deux pays est à construire, en perspective d'une intégration progressive, mutuellement avantageuse.

Plusieurs chantiers peuvent être explorés, regroupés sous le concept de l'Atlantique Sud qui ambitionne de développer, stratégiquement, les relations du Maroc, non seulement avec le Brésil, mais, aussi, avec les pays influents d'Amérique latine, comme l'Argentine, le Chili, Cuba... Le pays pivot à même de permettre cette percée est, sans doute, le Brésil pour qui le Maroc constitue la porte d'entrée à l'Afrique et un pont entre l'orient et l'occident.

En mesurant, donc, bien le coefficient géopolitique de chacun d'entre eux, le Maroc et le Brésil devraient :

- approfondir leur dialogue stratégique dans un contexte mondial, marqué par des tendances qui inquiètent, comme le protectionnisme, le nationalisme... et qui se distinguent par la nécessité de faire face à des enjeux cruciaux pour l'humanité, tels que le changement climatique et la gouvernance mondiale,
- réfléchir, ensemble, à de nouvelles cultures de pensée face à la crise du leadership occidental,
- coopérer, en vue d'instituer une communauté des pays riverains de l'Atlantique sud, une région dénucléarisée où le Maroc et le Brésil pourraient jouer un rôle de pionnier,
- entamer une coopération sur le plan sécuritaire, en donnant la priorité à la lutte contre les menaces transnationales.

La dimension géoéconomique

Les échanges commerciaux du Maroc avec le Brésil sont passés de 244 millions de dollars en 2000 à 1,483 milliard de dollars en 2017. Ils ne représentent, cependant, que 2% de l'ensemble des échanges commerciaux du Maroc et demeurent concentrés sur certains produits, notamment, les phosphates et dérivés et le sucre. Le Brésil est le 3^{ème} client du Maroc et son 16^{ème} fournisseur en 2016. Le Maroc est le 57^{ème} partenaire commercial du Brésil. Ainsi, des actions tous azimuts devraient être menées pour parvenir à un stade avancé dans les relations économiques et commerciales entre le Maroc et le Brésil.

L'un des éléments futurs de cette coopération renforcée pourrait être celui de l'agroalimentaire puisque le Brésil est une puissance agricole avérée, le premier producteur et exportateur de canne à sucre, le premier exportateur mondial de soja et un grand exportateur de viande de bœuf (y compris la viande halal).

Cette puissance agricole de premier plan a besoin de fertilisants et le Royaume du Maroc s'érige, en la matière, comme l'un des principaux fournisseurs de cette matière. Le Groupe OCP est, ainsi, l'un des fers de lance de cette stratégie de déploiement.

Les autres secteurs de coopération potentielle seraient les produits de la mer, l'industrie automobile (le constructeur Renault est présent dans les deux pays), l'aéronautique, la connectivité logistique, la sécurité informatique... Le Maroc et le Brésil devraient cibler les activités dans lesquelles ils comptent développer leur coopération, en donnant la priorité à celles favorisant l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Le tourisme est, également, un secteur porteur, eu égard à la facilité de compréhension entre le peuple marocain et le peuple brésilien, d'une part et les visiteurs étrangers. Le nombre de touristes brésiliens visitant le Maroc a, selon les premières estimations, dépassé 50.000 personnes en 2017.

Les perspectives de développement du transport aérien sont prometteuses, surtout dans l'optique d'une régionalisation des vols. Sao Paulo et Casablanca pourraient devenir des hubs aériens pour les vols entre l'Amérique du sud, d'une part, l'Afrique et l'Europe, d'autre part.

La négociation et la conclusion d'un accord de libre-échange entre le Maroc et le MERCOSUR donneraient une dynamique structurelle à long terme aux relations économiques et commerciales entre les deux parties. Il en est de même de la mise en place d'autoroutes maritimes, en tant que voie d'une connectivité durable.

La dimension géoculturelle

La coopération culturelle, quant à elle, trouverait sa justification dans le patrimoine commun aux deux nations. Continent riche par sa diversité, le Brésil a une dimension africaine, comme le Maroc, puisque plus de la moitié de la population brésilienne se déclare d'origine africaine. C'est un atout à mobiliser pour la coopération Maroc-Brésil-Afrique. De son côté, la profondeur ibérique pourrait constituer une matrice de développement à projection multiple, européenne, africaine, latino-américaine...

La coopération universitaire pourrait jouer le rôle de levier de développement, à long terme, des relations entre le Maroc et le Brésil. Outre la coopération entre les écoles de pensée juridique des deux pays, il faudrait prévoir des cursus académiques, favorisant la connaissance réciproque et promouvoir les séjours de recherche pour les jeunes à l'étranger.

En matière sociale, la coopération pourrait concerner la réforme des régimes de retraites, la subvention des produits de base, les services aux personnes âgées... Sur le plan sociétal, le Maroc et le Brésil gagneraient à échanger leur expérience dans le domaine des droits de l'Homme. Le Brésil avait institué une commission de vérité et le Maroc a une expérience similaire, à travers l'Instance Équité et Réconciliation.

La troisième édition de l'étude sur la perception de l'image du Maroc à l'international

12 juin 2017

Cette rencontre a été consacrée à la présentation des résultats préliminaires de la troisième édition de l'étude sur la réputation du Maroc dans le monde, réalisée par l'IRES en partenariat avec *Reputation Institute*, leader mondial dans le domaine de l'image-pays. Des acteurs institutionnels et des opérateurs économiques concernés ainsi que des experts des questions liées au *Nation Branding* ont été présents lors de cette rencontre.

Cette étude fait partie des travaux de l'observatoire sur l'image du Maroc à l'international, mis en place par l'IRES en 2015. Elle a permis l'analyse de la réputation du Royaume dans les pays du G-8 et dans 14 pays développés ou émergents. L'étude a porté, également, sur l'image que perçoivent les Marocains sur leur propre pays.

Le suivi de la réputation du Maroc s'inscrit dans le cadre de l'étude réalisée par l'Institut sur la Marque-Maroc, qui est une composante du capital immatériel du Royaume et un outil de son positionnement stratégique. La plupart des pays qui ont élaboré leur stratégie de marque ont procédé au préalable à la réalisation d'une étude sur leur image à l'international en vue d'identifier les atouts distinctifs sur lesquels pourrait reposer leur effort de positionnement international à travers un travail de fond sur leur image et leur réputation.

La réputation du Maroc dans le monde

En 2017, le Maroc est classé, selon l'indicateur général de la réputation des pays "Country RepTrak® Pulse", à la 35^{ème} place sur un total de 71 pays évalués. L'édition de 2017 confirme les conclusions mises en évidence par les éditions de 2015 et 2016. Pour la réputation dans les pays du G-8, les éléments de convergence sont les suivants :

- Le Maroc bénéficie d'une réputation externe moyenne quand il est comparé aux 70 pays retenus par le cabinet " *Reputation Institute* ". Sa réputation se situe au même niveau que celle de l'Indonésie. Elle est meilleure que celle des BRICs, à l'exception du Brésil, et dépasse largement celle de la Turquie et de l'ensemble des pays arabes et africains.
- La réputation du Maroc est supérieure à la moyenne mondiale en Russie et aux Etats-Unis. Elle est intermédiaire au Canada et au Royaume-Uni. La réputation du Maroc atteint, par contre, un niveau bas en Allemagne.

- Les évaluations les plus positives de la réputation externe du Maroc concernent les attributs afférents à la qualité de vie et à la qualité institutionnelle. Les évaluations les moins favorables se rapportent aux attributs de la dimension "Niveau de développement", notamment, le système éducatif et la technologie/innovation.
- Le Maroc continue à être perçu comme un pays à visiter, à y assister à des évènements ou éventuellement y acheter des produits et services. Cette volonté ne s'exprime pas, cependant, avec la même intensité lorsqu'il s'agit d'étudier dans le Royaume.

La comparaison, pour la période 2015-2017, de la réputation du Maroc dans les pays du G-8 avec la réputation interne met en exergue les deux éléments ci-après :

- La réputation interne du Maroc dépasse de près de 10 points sa réputation externe. Les Marocains considèrent plus que les étrangers, qu'ils vivent dans un pays où la sécurité règne, où la population est aimable et sympathique, où l'environnement naturel est bon et que le Royaume est respecté au niveau international et dispose d'un bon patrimoine culturel. Ce sont là des opportunités sur lesquelles le Royaume devrait fonder sa politique de communication.
- Par contre, la réputation interne est inférieure, comparativement à la réputation externe, pour ce qui est du système éducatif, de l'utilisation des ressources, de la technologie et l'innovation, de l'environnement politique et institutionnel, de l'éthique et la transparence et du bien-être social. Ces insuffisances, qui pourraient constituer des risques réels pour la réputation tant interne qu'externe du Maroc, sont de véritables défis qu'il serait essentiel de relever.

S'agissant de la réputation du Maroc, en 2017, auprès des 14 pays spécifiques et ceux relatifs au benchmark réalisé auprès de 4 pays (Afrique du Sud, Chili, Mexique et Turquie), les résultats sont les suivants :

- Parmi les 14 pays spécifiques, la Chine, l'Inde et le Mexique sont ceux ayant la meilleure perception du Maroc. Pour ces trois pays, la réputation du Maroc est nettement supérieure à celle de la Turquie, de l'Afrique du Sud et du Mexique et elle est similaire à celle du Chili
- L'Afrique du Sud, la Belgique, le Brésil, le Chili, la Corée du Sud, l'Espagne, le Kenya, le Nigéria, les Pays-Bas, la Suède et la Turquie ont une perception moins favorable du Maroc ainsi que des pays du benchmark, à l'exception du Chili qui jouit, en général, d'une réputation intermédiaire dans ces pays.

Sur le plan de l'évolution temporelle de la réputation externe, les constats les plus significatifs ont trait aux points suivants :

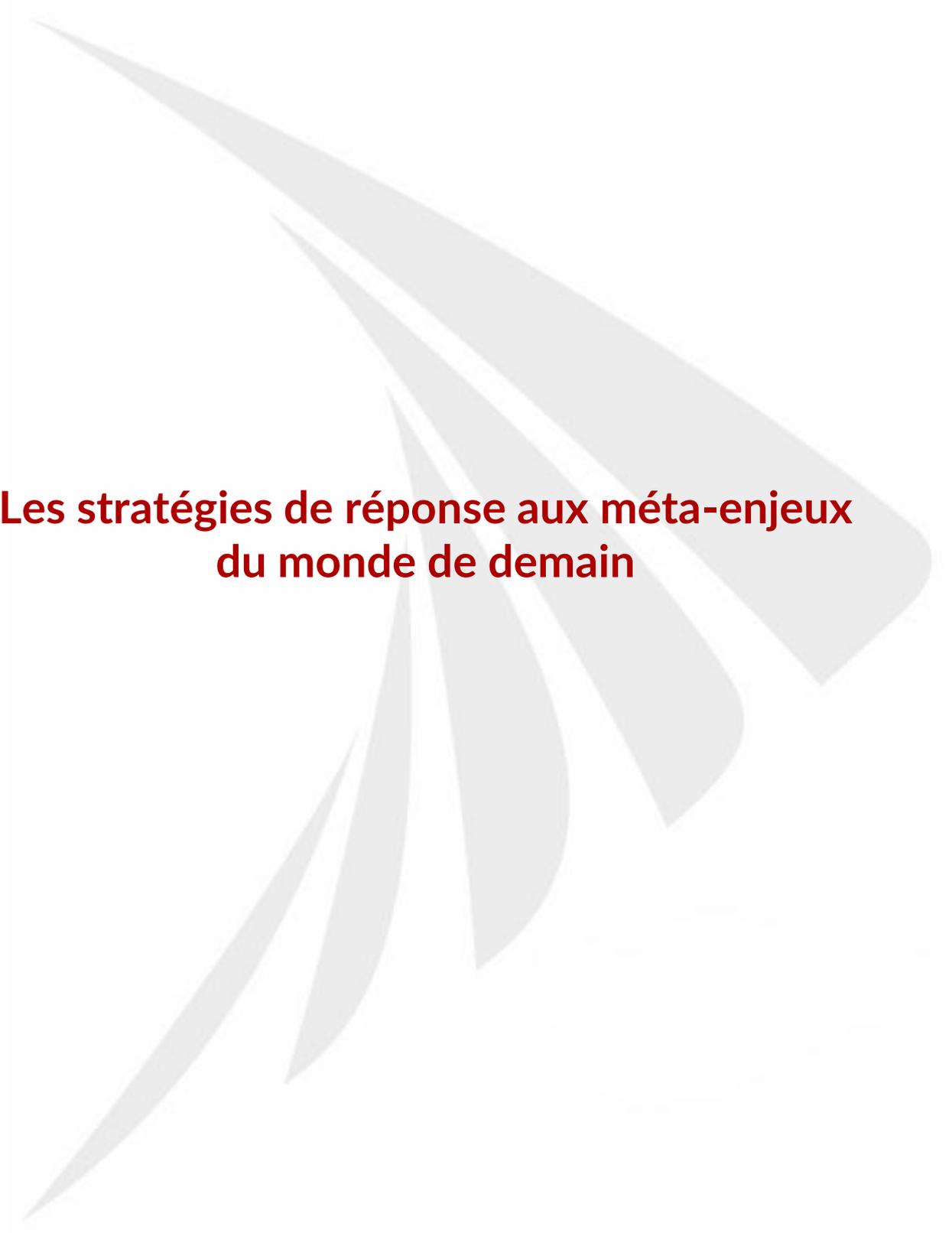
- La réputation du Maroc a connu une certaine amélioration en 2017, comparativement à 2016, en Allemagne, en Chine, en France et au Nigéria. A l'inverse, elle a connu un repli en Belgique, au Chili, en Inde et en Turquie.

- Une progression sensible a été enregistrée au niveau des attributs inhérents à la qualité de vie. Quant à l'indice relatif à l'attribut " Sécurité ", il s'est légèrement redressé en 2017 après une baisse en 2016. Les attributs " Technologie et innovation " et " Marques et entreprises reconnues " ont poursuivi leur tendance baissière.
- Les comportements de soutien se sont améliorés en 2017 après la baisse intervenue en 2016, principalement, quand il s'agit de visiter le Maroc ou d'y acheter des produits.

Conclusion des débats

Les principaux points soulevés lors des débats se présentent comme suit :

- La convergence a été mise en exergue des résultats de l'étude de 2017 avec ceux des études de 2015 et de 2016.
- Les intervenants ont insisté sur la nécessité de réaliser chaque année une étude de la réputation externe et interne du Maroc. Cela permettra de disposer d'une série longue d'observations dont l'analyse sera d'une grande utilité pour la politique de communication du pays à l'international.
- L'action du Maroc au titre de la promotion de son image à l'international devrait se baser sur un message fort et unique, permettant de mettre en relief les avancées enregistrées par le Royaume. Les pays à cibler en priorité sont l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, au sein desquels réside une importante communauté marocaine, ainsi que les pays de l'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est, à l'instar de l'Afrique du sud et du Kenya.
- Il a été proposé, enfin, de renforcer la place de l'Afrique dans l'échantillon de pays retenus au niveau de l'étude de la perception de l'image extérieure du Maroc.



Les stratégies de réponse aux méta-enjeux du monde de demain



La seconde édition du Panel International de Prospectivistes

2-4 mai 2017

Dès sa création, l'IRES a entrepris le développement de son système de veille. En vue d'atteindre une échelle mondiale dans sa réflexion stratégique, l'Institut a mis en place un Panel International de Prospectivistes reconnu. L'objectif recherché n'est pas d'approfondir la discipline prospective, mais bien de développer une vision qui anticipe les grands enjeux à venir sur le plan mondial et qui permet au Maroc de se préparer au monde de demain.

La première édition du Panel International de Prospectivistes, qui a eu lieu en juillet 2016, a mis en exergue les enjeux cruciaux de l'humanité. Les conclusions de cette session convergent avec les questions examinées par l'IRES depuis sa création dans le cadre de ses deux missions : les études et la veille stratégique.

La seconde édition, organisée en mai 2017, a esquissé des stratégies de réponse innovantes à ces défis, applicables dans les pays dits du Sud. La réflexion a concerné 3 méta-enjeux clés pour le futur de l'humanité, à savoir :

- le vivre-ensemble dans la mondialité : dans un monde ouvert, caractérisé par un degré élevé de globalisation, de mobilité et de liberté, les questions posées sont : comment vivre avec des populations de cultures et de religions différentes et comment préserver son identité d'origine, tout en respectant celle des autres ?
- la créativité et l'explosion démographique : du fait de l'émergence d'une classe créative, encouragée par le développement rapide de nouvelles technologies, comment prévenir les conflits entre les jeunes générations et les pouvoirs traditionnels qui opposent des résistances au changement ? Dans un continent comme l'Afrique qui connaît une explosion démographique, comment la créativité peut-elle apporter des solutions pour relever les défis du développement ?
- l'emploi et la création de valeur : dans un contexte international où la population active se développe de façon exponentielle et où l'évolution technologique attendue pourrait détruire plus qu'offrir des emplois, comment créer la richesse et comment permettre à la force de travail de subvenir à ses besoins ?

L'approche méthodologique retenue pour cerner les principaux contours des trois méta-enjeux traités consistait en :

- l'identification d'une vision commune de chaque méta-enjeu, selon une approche holistique,
- l'appréciation qualitative des impacts, à la fois positifs et négatifs, de chaque méta-enjeu et ce, en tenant compte des spécificités des pays émergents et de ceux en développement,

- l'exploration de réponses innovantes, à même de faire face aux conséquences négatives, induites par ces méta-enjeux, tout en capitalisant sur les leviers de changement positifs et en s'inspirant de certaines expériences étrangères réussies en la matière,
- l'identification d'une grille de critères objectifs, permettant d'hierarchiser les réponses identifiées en grandes orientations stratégiques.

L'accent a été mis sur les transversalités en mettant en exergue, parmi les nombreuses propositions, les stratégies de réponse communes aux méta-enjeux précités.

Sur le plan international, trois stratégies communes de réponse ont été identifiées :

- Le rôle crucial de l'anticipation, plus particulièrement dans un monde incertain, complexe et ambigu, où des changements structurels profonds sont à l'œuvre.
- L'importance de créer des écosystèmes et des hubs et de mutualiser les efforts, de manière synergétique, à cette fin. Par exemple, la création d'écosystèmes d'entrepreneuriat et d'innovation, fondés sur de nouveaux modèles économiques permettrait de répondre à la fois à :
 - ✓ la question de la création de liens professionnels au sein de l'écosystème comme dans son interaction avec l'économie du partage, par exemple, (méta-enjeu 1),
 - ✓ au développement de lieux dédiés à la créativité, tant en milieu urbain que rural (méta-enjeu 2),
 - ✓ à la problématique du chômage et de la création de valeur (méta-enjeu 3).
- La mise en place urgente de programmes éducatifs et culturels spécifiques pour permettre à la prochaine génération d'affronter les enjeux majeurs auxquels elle aura à faire face.

Cinq stratégies de réponse sont communes chacune à deux méta-enjeux :

- La subsidiarité participative qui est le fait de permettre à l'échelon concerné par un problème donné de le résoudre de manière autonome et participative.
- Les nouveaux modes de revenu et de distribution qui nécessitent de repenser l'emploi, voire de déconnecter, à l'avenir, l'emploi du revenu et de mettre en place une nouvelle forme d'économie, comme l'économie du partage, par exemple (Sharing economy).
- L'anticipation des changements qui devrait notamment permettre d'affronter la nouvelle perspective homme-machine.

- La fracture entre économie formelle et informelle qui devrait à la fois être révisée en mode gagnant-gagnant. En effet, l'économie informelle peut offrir des aspects positifs, comme servir d'incubateur social ou de hub pour des start-ups.
- La mise en place de systèmes de détection des signaux précoces tant pour le management des risques qui peuvent être accrus avec le changement climatique que pour la prévention des troubles sociaux.

Les réponses précitées peuvent être porteuses d'idées, particulièrement intéressantes pour le Maroc, lui-même, ou pour sa contribution au développement de son environnement régional. Elles peuvent aussi inspirer l'élaboration d'un programme de réflexion et d'action, à l'échelle nationale.

Ce cadre d'action pour accompagner les mutations en cours pourrait faire l'objet d'orientations stratégiques, destinées à inciter l'ensemble des acteurs publics et privés à agir dans ce sens, en constituant une *task force*, chargée de la promotion de ce programme de modernisation globale. Il pourrait concerner, principalement, les individus, les pouvoirs publics et les organisations du secteur privé, appelées ici "agents économiques".

En marge des travaux de ce Panel, une conférence a été organisée par l'IRES à la Bibliothèque Nationale du Royaume, l'après-midi du 04 mai 2017, sur le thème "Thinking ahead : Three meta-issues for 2030", en présence des membres du corps diplomatique accrédité au Maroc, de hauts responsables des départements ministériels concernés, des opérateurs privés, des acteurs de la société civile et des experts universitaires.

Cette rencontre a été l'occasion d'élargir le débat au grand public pour favoriser l'appropriation collective des défis soulevés par ces méta-enjeux et susciter, par la même occasion, l'intérêt pour la pensée du futur.





La présentation d'ouvrages



La Chine et nous : répondre au second dépassement

20 février 2017

Cette table ronde a été dédiée à la présentation et à la discussion de l'ouvrage de Monsieur Fathallah OUALALOU intitulé "La Chine et nous : répondre au second dépassement", a été l'occasion de débattre du positionnement géoéconomique et géopolitique de la Chine, de ses priorités stratégiques en Afrique et des perspectives de ses relations avec le Maroc. Cet ouvrage met en exergue le positionnement de la Chine sur l'échiquier mondial, tant sur le plan économique que géopolitique, ses priorités stratégiques en Afrique, en Méditerranée et en Europe.

Les lectures croisées de l'ouvrage, les débats et les réponses apportées par l'auteur de cet ouvrage ont permis de mettre en relief les éléments suivants :

- L'émergence de la Chine en tant qu'acteur géostratégique majeur est une tendance qui se dessine depuis quelques décennies. Les réformes menées par ce pays depuis le milieu des années 1980, sa volonté de diversification des alliances stratégiques avec les puissances émergentes dans les différents continents et sa stratégie d'ouverture graduelle sur l'extérieur ont été décisives pour permettre à la Chine de devenir la deuxième puissance économique mondiale en 2015.
- Ce nouveau positionnement interpelle le Maroc, le Maghreb, l'Afrique et l'espace sud-méditerranéen parce qu'il est porteur d'un second dépassement historique, provenant non pas de l'Occident mais de la Chine. Répondre à ce dépassement, c'est, avant tout, tirer les leçons de la grande transformation que vit la Chine.
- Face à cette donne, les pays africains ont montré une certaine capacité à tirer profit de cette nouvelle offre, notamment, les pays d'Afrique du Nord dont le Maroc qui accorde une place de choix à la coopération avec la Chine, reflétée par les Visites Royales effectuées. Premier pays à avoir reconnu la République Populaire de Chine, le Maroc entretient des relations politiques stables avec ce pays depuis le 1^{er} novembre 1958. Ces relations se caractérisent par l'absence d'intérêts divergents et ne comportent pas d'enjeux conflictuels.
- Les visites de haut niveau effectuées par les Chefs d'Etat relevant des deux pays (Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en février 2002 et en mai 2016 en Chine, Visite du Président de la République Populaire de Chine au Maroc en avril 2006) ont permis d'ouvrir des horizons prometteurs dans le cadre d'un partenariat stratégique global qui concerne plusieurs secteurs de l'économie, à fort potentiel de création d'emplois et de valeur ajoutée, notamment, les énergies renouvelables, la recherche scientifique, le tourisme et les échanges culturels.

- La signature d'une déclaration "d'association stratégique" par les deux Etats, témoigne de la volonté de rénover et d'approfondir les relations qui les lient. Le Maroc intègre, ainsi, le groupe des 30 pays associés à la Chine par ce type d'accords, axés sur 4 points : "le dialogue politique, le partenariat économique, la coopération sécuritaire et les rapports humains". Pour la Chine, la position géographique du Maroc lui confère le rôle de relai pour ses productions et ses capitaux dans le cadre de la nouvelle route de la soie qui vise, notamment, les régions d'Afrique, la Méditerranée et l'Europe.

D'une société de rente à une société de mérite : rêvons le meilleur pour le Maroc

24 octobre 2017

Cet ouvrage met en évidence les différentes formes de rente politique, économique, sociale et religieuse, susceptibles de porter préjudice au développement du Maroc. Il souligne l'importance de mettre en œuvre des réformes assurant la transition du pays vers une société de mérite.

Il existe deux types de rentes : légitimes et indues. Les rentes légitimes sont celles justifiées par l'Etat dans le domaine économique ou celles qui découlent d'un effort laborieux ou d'une créativité, dans un cadre d'égalité des chances, quand il s'agit du domaine social. Les rentes indues sont des rentes non justifiées ou celles accordant un avantage non mérité. Elles peuvent être de nature politique, économique, sociale...

En dépit des progrès réalisés par le Royaume dans différents domaines, l'auteur de l'ouvrage pense que le Maroc ne progresse pas suffisamment au rythme, lui permettant une réelle émergence. Cette lenteur est due, selon lui, à la nature encore rentière des structures socio-économiques et à certains dysfonctionnements de l'économie marocaine.

Pour rompre avec la société de rente et assurer la transition vers une société de mérite, il serait primordial de mener des réformes sur différents plans.

Ainsi, sur le plan politique, il faudrait renforcer les bases de l'Etat de droit, favoriser l'égalité des chances et promouvoir une compétition saine entre les partis politiques.

Sur le plan économique, il faudrait :

- redéfinir le rôle de l'Etat : "moins d'Etat pour mieux d'Etat". Cela devrait se traduire par une rationalisation des dépenses publiques, un ciblage des transferts sociaux, une optimisation des investissements publics et un développement de la pratique de la contractualisation dans la fonction publique,
- passer d'une économie de rente, basée sur les activités primaires, à un cadre qui, tout en favorisant l'investissement privé, producteur de richesses et d'emplois, garantirait la transparence et le respect des règles de la concurrence saine,
- faire de l'amélioration de l'attractivité et du climat des affaires une priorité nationale pour évoluer vers une économie inclusive, davantage créatrice de valeur ajoutée,

- diversifier l'économie, en intégrant de nouveaux acteurs et encourager l'esprit d'entreprise, en levant les freins aux financements pour les acteurs de taille modeste, y compris ceux de l'économie sociale et solidaire,
- créer des contre-pouvoirs économiques, en soustrayant complètement l'économie à l'ingérence politique et à la bureaucratie.

Sur le plan social, il faudrait combattre les inégalités sociales, accélérer la réforme de l'éducation qui est la base de la construction de l'individu et proposer aux citoyens un projet de justice sociale afin de résorber les écarts qui risquent de s'aggraver entre les habitants et entre les régions.

Sur le plan religieux, il importe de déconstruire le discours radical, prôné par les groupes jihadistes, par la promotion d'un islam tolérant et modéré, de promouvoir une culture de paix et le vivre-ensemble et de diffuser des valeurs de tolérance et de respect d'autrui. Il faudrait, également, accroître la représentativité de la femme au sein des conseils des oulémas et la formation d'un nombre important de mourchidates.